



# Projet Passerelle himalayenne

# Lac de Guerlédan

Bilan de la Participation par Voie Electronique du Public (PPVE)

Synthèse des observations du public et réponse du maître d'ouvrage

Décembre 2024

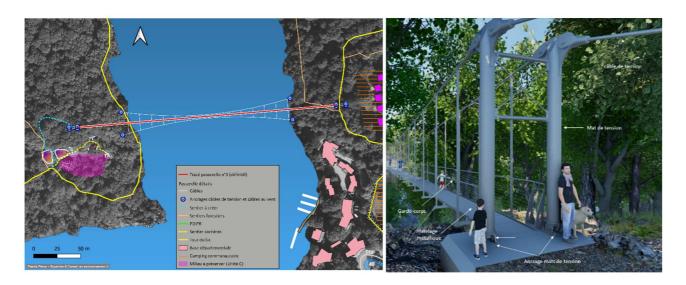
#### PASSERELLE HIMALAYENNE - CONCERTATION DU PUBLIC

#### **RAPPEL DU PROJET MIS EN CONCERTATION**

Le projet consiste à réaliser une « passerelle himalayenne » de 275 mètres de long et 1,20 mètre de large (Pont léger suspendu métallique, fixé seulement aux deux extrémités) de part et d'autre de deux rives du lac de Guerlédan entre les communes de Caurel (22) et de Guerlédan (22).

#### Les objectifs :

- Permettre aux randonneurs effectuant le tour du lac (complet ou partiel) de gagner 5,34 km par rapport au contournement de l'anse de Landroanec en reliant directement le Bois de Caurel au pôle d'activités touristiques du Rond-Point du Lac
- Créer une nouvelle boucle (1h 20 mn) autour de l'anse en partant de la base nautique.
- Renforcer l'intérêt et l'attractivité du lac de Guerlédan en mettant en valeur cette portion de paysage et faire de la passerelle le motif de visite principal



#### Le volet financier :

- 1 534 798 € HT pour la passerelle, dont 1 370 355 € de travaux et 164 443 € de Maitrise d'œuvre
- 441 340 € HT pour les travaux voies d'accès, parking, cheminements, plantations, sécurisation
- Total projet : 1 976 138 € HT

#### Le calendrier:

- Juin 2024 : réunion publique de présentation du projet
- Juillet à octobre 2024 : phase réglementaire
- Janvier à juin 2025 : phase travaux
- Juillet 2025 : inauguration de la passerelle

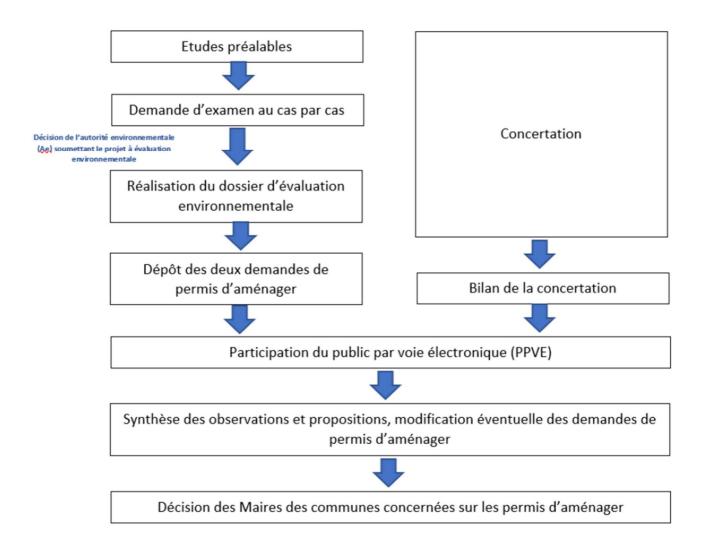
#### CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le projet a fait l'objet d'une concertation publique dont le bilan a été réalisé et est apporté dans le dossier mis à disposition du public.

En application de l'article L123-19 du code de l'environnement, les projets non soumis à enquête publique en application de l'article L123-2 du code de l'environnement, donc le projet de passerelle himalayenne, doit être mis en ligne en vue de la participation du public par voie électronique (PPVE).

Cette procédure intervient après avoir élaborer le dossier d'évaluation environnementale ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité environnementale. Cet avis est contenu dans le dossier mis à disposition du public.

# Insertion de la participation du public dans la procédure du projet de Passerelle Himalayenne – Lac de Guerlédan :



#### ORGANISATION DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

La Participation du Public par Voie Electronique intitulée « CAUREL et GUERLÉDAN : PPVE - projet de création d'une passerelle himalayenne au-dessus du Lac de Guerlédan entre les communes de Caurel et Guerlédan » a été organisée du lundi 14 octobre 2024 à 9h00 au vendredi 15 novembre 2024 à 17h00 :

→ via la plateforme « registre-dematerialise.fr »: Le registre dématérialisé était accessible 24h/24h durant toute la période d'ouverture de la participation du public par voie électronique (PPVE) via l'accès suivant <a href="https://www.registre-dematerialise.fr/5634/">https://www.registre-dematerialise.fr/5634/</a>

Le lien vers le registre dématérialisé a été publié sur le site internet de la mairie de Guerlédan et sur le site de la préfecture des Côtes d'Armor car la mairie de Caurel n'a pas de site internet.

→ Le dossier de présentation du projet en version papier et/ou numérique ainsi qu'un registre papier ont également été mis à disposition dans chacune des mairies concernées par le projet sur la période d'ouverture :

#### Mairie de Caurel

Le Bourg - Rue Roc'h Hell 22530 CAUREL

Jours et heures d'ouverture au public : - du mardi au samedi de 9h30 à 12h00

#### Mairie de Guerlédan (Mairie déléguée de Mûr-de-Bretagne)

2 Rue Sainte-Suzanne, Mûr-de-Bretagne 22530 GUERLÉDAN

Jours et heures d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.

#### **Affichage**

13 panneaux d'enquête ont été posés sur les communes de Caurel et Guerlédan le 24/09/2024

- 1 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Place Sainte Suzanne
- 2 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Les Halles, rue de l'Eglise
- 3 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Entrée Intermarché, Rue Michelle Le Brun
- 4 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Parking de la Gare, Rue de la Gare
- 5 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Parking du rond-point, Rue du Lac
- 6 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Bois du Cornec
- 7 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Parc Aventure, sortie parking
- 8 GUERLEDAN / Mûr de Bretagne : Plage de Landroanec
- 9 CAUREL : Route de la Presqu'île, Beau Rivage
- 10 CAUREL : Parking de la Mairie
- 11 CAUREL : Parking de la Gare
- 12 CAUREL : Bois de Caurel, Site des anciennes carrières d'ardoises
- 13 CAUREL : Bois de Caurel, Sentier tour du Lac en bordure du lac

7 affiches d'avis d'enquête publique ont été posées sur les communes de Caurel et Guerlédan, et au siège de Loudéac Communauté le 24/09/2024 :

- Loudéac communauté Bretagne centre 4/6 boulevard de la gare 22600 LOUDEAC
- Office de Tourisme Bretagne centre Guerlédan 1 place de l'église Mûr de Bretagne 22530 GUERLEDAN
- Office de Tourisme Bretagne centre Anse de Guerlédan 106 rue du Lac Mûr de Bretagne 22530 GUERLEDAN
- Office de Tourisme Bretagne centre Beau Rivage Beau Rivage 22530 CAUREL
- Mairie de Guerlédan 2 rue Sainte-Suzanne Mûr-de-Bretagne 22530 GUERLEDAN
- Salle des fêtes de Guerlédan Rue du Pont de fer Mûr-de-Bretagne 22530 GUERLEDAN
- Mairie de Caurel Rue Roc'h Hell 22530 CAUREL

Publications dans les annonces légales de 2 journaux diffusés dans le département des Côtes d'Armor :

- Ouest France, le 23/09/2024
- Télégramme, le 23/09/2024

# CAUREL et GUERLÉDAN : PPVE - projet de création d'une passerelle himalayenne au-dessus du Lac de Guerlédan entre les communes de Caurel et Guerlédan



La communauté de communes Loudéac Communauté Bretagne Centre, représentée par Monsieur Xavier HAMON, située 4/6 Boulevard de la Gare, 22600 LOUDEAC, travaille à la construction d'une passerelle himalayenne au-dessus du Lac de Guerlédan entre les communes de Caurel et Guerlédan. Une évaluation environnementale a été réalisée et deux demandes de permis d'aménager sont déposées sur les communes concernées.

Une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) est organisée afin de recueillir les observations du public sur le projet de création d'une passerelle himalayenne entre les communes de Guerlédan et Caurel.

Cette procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) se déroulera du lundi 14 octobre 2024 à 9h00 au vendredi 15 novembre 2024 à 17h00, soit pendant 33 jours consécutifs. Le registre dématérialisé sera clos automatiquement le vendredi 15 novembre 2024 à 17h00 précises.

Lien vers le projet de passerelle himalayenne sur Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=usEX2QWE8RU

#### BILAN COMPTABLE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE





#### **ANALYSE DES CONTRIBUTIONS**

Pendant la période ouverte à la participation du public, 216 contributions ont été reçues :

- 4 contributions écrites en mairie : 3 contributions sur le registre communal de Guerlédan et 1 contribution sur le registre communal de Caurel;
- 212 contributions dématérialisées : 206 contributions sur la plateforme dématérialisées et 6 contributions sous forme de mail.

## L'ensemble de ces 216 contributions ont été classées et ceci de la manière suivante :

+/-	Thème	Nombre
	Tourisme :	
+	Economie touristique	19
+	Rayonnement du territoire	22
+	• Randonnée	4
	Environnement :	
+	Valorisation du Lac	22
-	Dénaturation du Lac	39
-	Impact sur la biodiversité	26
	Finance:	
-	Budget	13
-	Investir dans d'autres compétences	15
	Accessibilité	
+	Volet PMR	1
-	Volet PMR	1
	Vie locale	
-	Contraintes sur la vie locale	4
+	Attractivité de la commune	1
+	Intérêt du projet	8
-	Intérêt du projet	19
+	Simple vote	10
-	Simple vote	12

### Sur les 216 contributions :

• Avis positifs : 87 (40%)

• Avis négatifs : 129 (60%)

## Détail des contributions dématérialisées :

	Auteur	Adresse	Email	Date de publication	
	Anonyme			16/10/2024	
	Anonyme			11:04	
1	Contribution	apporter une image positive de ce t	ue qui va permettre de faire rayonner le cen erritoire, développer une véritable économi urisme ailleurs que sur la côte : bravo !		
		T			
0	Hamon Pascal	1 rue des hortensias 22530 Guerledan	Paslu.hamon@orange.fr	16/10/2024 11:32	
2	Contribution		e en cette période de restriction budgétaire. our aménager le carrefour de pont queme		
				1/ /10 /000 /	
	Anonyme			16/10/2024 11:59	
3	Contribution	Faire une passerelle sur le lac ne me semble pas très judicieux à l'heure où tous les budgets semblent dans le rouge. Ajouter à cela l'énergie que cela va demander alors qu'il faudrait lutter contre la pollution. Quand à l'esthétique je pense que tout ce qui n'est pas naturel n'a pas sa place sur notre joli lac.			
4	Anonyme			16/10/2024 19:51	
7	Contribution	Déraisonnable en cette période de	crise aiguë économique et écologique.		
_	Coz	36 Impasse de Favanic 22530 Guerlédan	josettecoz@yahoo.fr	16/10/2024 21:24	
5	Contribution	Très beau projet qui va dynamiser r Morbihan.	Très beau projet qui va dynamiser notre territoire, à défaut d'avoir celle en liaison avec le Morbihan.		
	<u>,                                      </u>	<b>.</b>			
	LE BOUDEC Eric			18/10/2024 17:45	
6	Contribution	centre-bretagne. En complément du	volonté des élus du territoire de développe parcours accrobranche, ce sera une belle ds, pour découvrir une partie de ce majestu	aventure, pour	
	•				
7	Anonyme			18/10/2024 18:27	
	Contribution		Le pour notre commune. Elle permettra de r oarticipera au développement économique es.		

	Anonyme			18/10/2024 18:28
			la mairie de Saint Aignan, montre une incom manque cruel d'infrastructures dans les deux	
		budgétaires, il faut investir dans les	es montants astronomiques en période de c besoins vitaux, notamment des transports er commerces / entreprises qui s'installent sur l	n commun plus
			e sans cela n'est qu'un coup d'épée dans l'ec gnal un usage inconsidéré des impôts levés p	
8	Contribution	des touristes, mais les seules entrep	des retombées économiques de ce projet. Il orises à en tirer des bénéfices seraient les res sons d'hôtes. Les centaines d'autres habitant a vie augmenter.	staurateurs et
		Pour finir, j'ajouterais qu'il faut prendre en compte l'entretien d'un tel ouvrage qui ne saurait tolérer quelconque faille de sécurité. Ce n'est pas à prendre à la légère au vu de la longévité probable de cette passerelle, mais les vérifications de sûreté, l'entretien et les réparations seront évidemment à la charge des contribuables, qui, encore une fois, n'en bénéficieront que très peu.		
		reconsidérer cette décision qui n'ap qui ne ferait que détourner des fonc importants, alors même que nous n	qu'à la communauté de communes de bier porterait rien pour l'écrasante majorité des a ls publics qui pourraient aller vers d'autres p nanquons de médecins, de transports en cor rêmement réduite une fois la saison estivale	dministrés et rojets bien plus mmun
	Anonyme			18/10/2024 19:12
9	Contribution	Je trouve que de la même façon que la commune de St-Aignan a refusé la construction de la passerelle, nous les habitants de Caurel ne bénéficieront de ce projet que si nous travaillons dans le domaine du tourisme, et pour ceux qui ne le font pas, nous ne recevrons que des effets détrimentaires causé par le surplus massif de touristes que ce projet va amener. Notre commune n'est pas en mesure d'accueillir plus de touristes que ce qu'elle accueille actuellement, et nous aimerions plutôt que l'argent serve à la communauté qui habite à Caurel toute l'année, plutôt qu'aux quelques entreprises qui se remplissent déjà bien les poches pendant la saison touristique. Ouvrir une bibliothèque, ou aider les commerces locaux pendant la saison creuse, par exemple, serait un bien meilleur usage de cet argent. Je n'habite pas à Caurel pour voir mon village défiguré par la gentrification à cause du tourisme de masse. Caurel n'est pas un parc d'attraction et c'est une honte que ce projet de passerelle soit toujours à l'ordre du jour malgré les arguments solides du refus de la commune de St-Aignan. Vouloir continuer à mener ce projet malgré tout, c'est totalement anti-démocratique, et ça mène à penser que les avis d'un petit groupe de gens ont plus de poids que le reste des habitants.		

10	10	Bontemps Valentin	56300 Pontivy	bontemps.valentin@outlook.fr	19/10/2024 20:10
	Contribution	Carrément pour !!			

	Anonyme			22/10/2024 23:03
11	Contribution	ou l'on va augmenter et réinventer e essayer d'éponger la dette national région est magnifique et n'a pas be une passerelle sur un sol privé avec des exigences du propriétaire ( a ju suffisamment intelligent pour béton	e que celui entre Guerlédan et st-Aignan. en des impôts, et supprimer les aides au comme, sortir des projets aussi coûteux est un non esoin de superflu pour faire venir le tourisme. It une convention qui peut devenir caduque peste titre), car je supposes que le propriétaire per la convention pour assurer ses arrières ca devenir une poubelle et un toilette a ciel ou ion !!!!	unes pour -sens !!! cette De plus , poser our non respect va être ivec l'aide d'un
			T.	
	Martin Véronique	32 route du lac 22530 caurel	veroniquelava6@gmail.com	23/10/2024 08:56
12	Contribution	se fait très bien via la voie verte, je r Guerlédan. Je pense très sincèreme passerelle censées relier 2 commun Notamment, je suis artisan d art, je pourtant attire de très nombreux tou des ateliers d artisans d art à loyer installer à Guerlédan et créer un vro	exerce un métier qui manque cruellement de uristes. La construction d'un tiers lieu permett très modérés aiderait grandement nos profe ai pôle d attraction, via des évènements, anin etiers d art qui font encore la fierté de notre po	us de touristes à s que sur une visibilité et qui ant d accueillir ssions à s nations,
	Balavoine jean noel	22530 Guerledan		25/10/2024 10:23
13	Contribution	Magnifique projet en centre bretagne qui permettra de mettre en lumière notre très beau lac de guerledan avec la possibilité pour les moins sportifs de faire tout ou partie du tour du lac Point de vue touristique nous ne pouvons pas rêver mieux.  Tout est prévu pour accueillir les visiteurs  Ce projet contribuera au développement touristique et économique de notre beau terrain de jeu qu'est le pays de Guerledan.		
	Le nagard			25/10/2024 14:50
14	Contribution	Magnifique projet pour dynamiser of Totalement pour.	encore plus notre belle commune.	
	Anonyme			25/10/2024 14:58
15	Contribution	Un très chouette projet. Oui la situation économique n'est pas au mieux, mais justement faisons vivre notre centre Bretagne. Le tourisme est une très belle manière de dynamiser notre centre et de le rendre plus attractif. Notre centre Bretagne doit rayonner si nous ne voulons pas nous faire écraser par des villes plus importantes ou plus côtières. Moi et ma famille adorons le lac, nous aimons en faire le tour en randonnant mais ce n'est pas à la portée de tout le monde de faire les 36km minimum du tour. Tout le monde, bons marcheurs comme moins bons, doivent pouvoir profiter du lac. Nous avons déjà mis de côté les personnes à mobilité réduite avec l'abandon du premier projet.  Des nouveaux commerçants s'installent et veulent s'installer sur nos territoires, aidons les en utilisant l'économie du tourisme. Il y aura des retombées sur les restaurateurs mais aussi indirectement sur les autres entreprises. Faisons parler de nous en bien, et nous aurons des investisseurs et des médecins!		

	Baptiste Guillouzy			25/10/2024 15:13	
16	Contribution	Cette expérience sera enrichissante pour la commune et ses alentours. Cette passerelle amènera du tourisme et avec lui tout un commerce florissant.  Moi qui aime marcher je serai ravi de pouvoir passer au dessus du lac et de l'observer d'un nouveau point de vue. En plus ça permettrai de rejoindre une partie du tour du lac peu accessible.			
•	<del>,</del>	<del>,</del>			
	Anonyme			25/10/2024 15:19	
17	Contribution	superbe site qu'est le lac. Il faut de l'énergie et de la motivatio	portera une réelle plus-value dans la découv n pour les personnes porteuses de projet tel tées aux mécontents qui ne veulent pas voir	que celui-ci, car	
	Anonyme			25/10/2024 15:52	
18	Contribution	Bretagne. J'ai du mal à encourager	Je suis randonneur fidèle. Ça m'apparaît très intéressant comme développement dans centre Bretagne. J'ai du mal à encourager des jeunes de la famille de m'accompagner en randonnée. Mais pour ça ils se déplacent. Bonne courage.		
	Le Dudal J.Francois	12 rue Sainte-Suzanne 22530 Guerlédan	murois@hotmail.fr	25/10/2024 18:31	
19	Contribution	Très beau projet qui permettra à de très nombreuses personnes de vivre une expérience hors du commun au-dessus du lac, d'admirer un paysage différent et peut-être de surpasser les craintes .  Enfin, ça bouge chez nous.			
20	Anonyme			25/10/2024 18:45	
20	Contribution	Je pense que la passerelle pourrait	être un atout touristique		
21	Anonyme			25/10/2024 18:50	
21	Contribution	C'est un atout touristique, pour les a	communes, les commerces.		
00	Bagot	Saint guen 22530 Guerlédan		26/10/2024 07:45	
22	Contribution	C'est un atout majeur pour nautre te ci déroulé (sport, tourismes,ext)	erritoire, il complètera le lac de Guerlédan et	les activités qui	
23	ROUAULT Pierre	Ça-me-suffit 22210 Plumieux	pier.rouault@gmail.com	26/10/2024 09:45	
	Contribution	Je dis OUI à ce projet sans réserve. Dommage, il manque un peu d'ambition, le premier projet d'une passerelle de dimension nationale me semblait bien plus à la hauteur de notre territoire et surtout, plus inclusive!			

	Anonyme			26/10/2024 12:04
Contribution			I : il faut qu'il se réalise, rien que pour notre Ce incheux qui ne sont , de toute manière , jam ir qui ne proposent rien	
25	Anonyme			26/10/2024 12:09
23	Contribution	Un beau projet qui profite autant à pour le centre Bretagne.	la population locale que touristique. Une bel	le opportunité
				0//20/2004
26	Anonyme			26/10/2024 16:26
20	Contribution	Pour ce beau projet qui se réalisero	ı, je l espère	
	I			
27	Anonyme			26/10/2024 17:31
21	Contribution	Pour ce beau projet qui se réalisero	ı, je l espère	
				_
	Anonyme			26/10/2024 17:46
		l'environnement autour qui a lieu et de la RN164 + passerelles après la on a réussi à détruire le plus belle de projets aberrants/écocides/moc nous devoir nous battre advitam ett	nmunes pour détruire la majestueusité natur dont on aurait oublié de nous informer ? tra monstruosité bétonnée qu'est devenu Beau argument du centre Bretagne ? Ce concours hes et coûteux est-il envisagé advitam etterr ernam pour protéger le lac ? gens du bord du lac afin de vendre à des pr	vaux 2 x 2 voix Rivage = youpi de propositions nam ? Allons-
28	Contribution	industriels derrière ?  Il y a d'autres bonnes idées comme		
		" Nouveau ! Projet de tunnel sous le Youpi Landroannec transformé en p faire Avec de grand affichage qui	e Lac! Super des baptêmes d'aéroatterissage parking à Yacht!" On aimerait savoir ça d'avo assument la réalité des projets, écologiquen urrir correctement les débats - avant les référ	ance tant qu'à nent et
		Y a t'il un projet global pour enterrer le tourisme Vert du secteur ? Non parce que c'est super bien parti en tout cas.		
		Ce matraquage de projets contestés pour noyer les citoyens et les pousser à la résignation c'est une belle coalition en tout cas, bravo.		
_				
29	Eric	68 Rue Des Ardoisiers Mur De Bretagne 22530 Guerledan	ropars.ricou@gmail.com	26/10/2024 19:44
	Contribution	Je trouve que cette création permet un plus grand nombres	trait une boucle de randonnée plus courte , c	celà profiterais a

	Anonyme		26/10/2024 20:32	
30	Contribution	Je trouve ce projet très intéressant et apporterait de l'attractivité au centre Bretaç moyen de profiter du lac sous un angle différent. Pour sur notre famille adorera		
	Anonyme		26/10/2024 20:43	
31		Au regard des contraintes budgétaires impérieuses qui s'imposent à nos collecture pleine mutation structurelle des territoires, l'opportunité de ce projet de passere le moins discutable. En effet, il est de notre devoir de privilégier une gestion rigor deniers publics, orientée vers des investissements pertinents et pérennes, susce s'inscrire dans une dynamique de transition durable et d'intérêt collectif avéré.  Ce projet de passerelle, dont l'utilité et la viabilité sur le moyen et long terme ne assurées, semble faire fi des impératifs de sobriété économique et de priorisatifort impact social et environnemental. En outre, l'implantation de cette infrastruce espace naturel sensible suscite de légitimes inquiétudes quant aux risques de la biodiversité, peu compatibles avec les engagements de préservation écologi incombent aux acteurs publics.	lle apparaît pour ureuse des eptibles de sauraient être on des actions à ture dans un dégradation de	
	Contribution	En conséquence, il apparaît déraisonnable d'approuver un tel projet au détrime collectifs autrement prioritaires, en matière d'infrastructures locales durables et pourquoi, en l'absence de justifications tangibles et d'une réelle adhésion citoye défavorable à cette initiative s'impose dans le cadre de cette enquête publique. en lieu et place de projets dépourvus de cohérence, de formaliser une véritable l'élaboration d'un plan local de développement touristique et culturel. Actuellem collectivité souffre cruellement d'un manque de vision politique structurant cet e témoigne l'état de dégradation avancée de nos deux musées en régie directe, l'abandon et en déclin. Sans une telle démarche de planification, ces institutions figées et en proie à un évident essoufflement, risquent de sombrer définitivement déperdition de notre patrimoine culturel et touristique.	inclusives. C'est enne, un avis Il conviendrait, stratégie par ent, la njeu, comme en aissés à s culturelles, déjà	
32	Anonyme		26/10/2024 21:02	
32	Contribution	Oui, oui et oui à cette passerelle ?, enfin de l'attractivité et du tourisme à la hausse pour nos communes		
33	Anonyme		27/10/2024 07:34	
	Contribution	Super idée qui plaira à toutes les générations et mettra de l'originalité au centre	e Bretagne !	
	Anonyme		27/10/2024 10:43	
34	Contribution	Je suis absolument CONTREune aberration de plus un gaspillage de l'argent la France est en plein déficit	public alors que	
		On marche vraiment sur la tête dans ce pays pour gaspiller de l argent.		
	Anonyme		27/10/2024 10:44	
35	Contribution	Je suis absolument CONTREune aberration de plus un gaspillage de l'argent la France est en plein déficit	public alors que	
		On marche vraiment sur la tête dans ce pays pour gaspiller de l argent.		

	Anonyme			27/10/2024 10:44
36	Contribution	Je suis absolument CONTREune aberration de plus un gaspillage de l'argent public alors que la France est en plein déficit		
		On marche vraiment sur la tête dans	s ce pays pour gaspiller de l argent.	

37	37	Michael	12 Rue du Tumulus 56480 Cléguérec	mickad56500@gmail.com	27/10/2024 12:23
	Contribution	Absolument pour cette passerelle! Ce site est tellement beau et pouvoir traverser le lac via cette passerelle est une excellente idée		excellente idée !	

	Anonyme	27/10/2024 15:31
38	Contribution	Très beau projet qui va dynamiser le Centre Bretagne, Cette passerelle va attirer énormément de monde. Un attrait touristique pour les commerces, restaurants, les gîtes et la population locale sur les communes.  Tant pis pour les teigneux, les gens qui sont contre ce projet seront les premiers à s'y rendre par curiosité.  Moi, je dis un grand Oui.  Belle initiative .Bravo! aux élus du territoire.

	Marine Petit			27/10/2024 22:32
39	Marine Petit  Contribution	passerelle sur le lac de Guerlédan.  Pour ma part j'ai hâte qu'elle soit co forêt pour créer un parking. De mên forêt privée de Caurel, mais celle ci l'année car la chasse y est pratiquée.  Les parkings seront ils gratuit eux au au lac de Guerlédan toute l'année, s' loisir que nous pratiquons toutes l'a un moyen d'éviter ces parkings dan ldem de l'accès aux chiens? Nous a régulièrement au lac avec les enfanne visiterons pas.  Nous aimons aller au lac été comm famille et avec nos chiens, avec ce cen ne dépensant pas une fortune et	ussi? Nous habitons la motte, nous venons resi cela amènerais à devoir dépenser de l'argennée gratuitement, nous ne viendrons plus os tous les cas.  avons des chiens et c'est pour cette raison, que ts. Si l'accès leurs est impossible, ce sera un en en hiver, car c'est un des rares endroits où on côté sauvages tout en aillant des jeux pour le n parking et en étant pas submergé de touris passerelle ne changeront pas l'âme de ce lie	de la  de la  ine partie de la e partirait de la coque de  égulièrement ent pour un ù chercherons  ue nous venons site que nous,  peut venir en s enfants. Tout tites. Nous
		Cordialement  Marine Petit		

	Marine Petit			27/10/2024 22:32
	Contribution	Objet : Passerelle lac de Guerlédan  Bonjour  Je me permets de vous contacter suite à la demande d'avis pour la construction de la passerelle sur le lac de Guerlédan.  Pour ma part j'ai hâte qu'elle soit construite, à condition qu'elle ne détruise pas une partie de la forêt pour créer un parking. De même sur l'article que j'ai pus lire, il est dis qu'elle partirait de la forêt privée de Caurel, mais celle ci à un chemin de randonnée interdit à cette époque de l'année car la chasse y est pratiquée. Comment cela sera géré ?  Les parkings seront ils gratuit eux aussi ? Nous habitons la motte, nous venons régulièrement au lac de Guerlédan toute l'année, si cela amènerais à devoir dépenser de l'argent pour un		
40		un moyen d'éviter ces parkings dan Idem de l'accès aux chiens ? Nous a régulièrement au lac avec les enfanne visiterons pas.  Nous aimons aller au lac été comm famille et avec nos chiens, avec ce an ne dépensant pas une fortune el	avons des chiens et c'est pour cette raison, q tts. Si l'accès leurs est impossible, ce sera un e hiver, car c'est un des rares endroits où on côté sauvages tout en aillant des jeux pour le n parking et en étant pas submergé de touris passerelle ne changeront pas l'âme de ce lie	que nous venons site que nous, a peut venir en es enfants. Tout stes. Nous
				00/10/0004
	Le Borgne Pierrick	Pont Samuel 56480 SILFIAC	leborgnepierrick@wanadoo.fr	28/10/2024 11:10
41	Contribution	Bonjour, je trouve que ce projet de passerelle est une très bonne idée. 2 points me dérangent : le non accès aux PMR et le manque de détails pour la prise en compte du risque d'incendie accru. Pour les PMR : problème technique pour la passerelle ? Si oui plateforme envisageable au moins au départ pour la vue ? Pour le risque d'incendie : possibilité de mettre des extincteurs de part et d'autre ? Des panneaux interdit de fumer, de faire des barbecues dans la forêt ?		
				1
	Anonyme			27/10/2024 11:02
		1		

		Anonyme			11:02
		Objet : passerelle			
	42	Contribution	s'agitprojet inutile et betise monun contribuables alors qu'on ne parle c	et de decidé par des elus ne savant meme pr nentale qui ne servira qu' a depenser l'argen d'economie ce sera rapidement un fiasco finc lu tourisme et encore.l'interet de traverser un npact nefaste sur la nature	it des ancier sauf peut

				0//10/0004	
	Mireille Raynaud			26/10/2024 19:04	
	Objet : vote POUR la PASSERELLE de Guerlédan				
43	Contribution	Merci de bien vouloir noter mon vot Cordialement Mireille Raynaud P 06 15 23 04 97	e pour la passerelle de Guerlédan.		
		Kertanguy - 56160 Séglien			
1					
	Anonyme			28/10/2024 15:34	
44	Contribution		ité deviendra opposable. Attendez-vous à d collectivité n'est décidément pas prête à rec it au siècle dernier		
	JAN Annie			28/10/2024 20:20	
45	Contribution		Imirer notre si beau lac sous un autre angle. nenades en famille. Un bel atout pour les co		
	Anonyme			28/10/2024 21:42	
46	Contribution	habitantsil ne faut pas oublier ces au long de l' année, les commerces Pourquoi vouloir toujours rajouter d personnes supplémentaires par an détériorer abondamment le milieu i faire des parkings? Et peut être la be Et toujours la nature qui en fait les fr vivre, car elle disparaîtra forcément Nous nous devons de respecter la r prix. Car cela signe son déclin. Gardons le lac beau, vivant de ses de Sans compter le coût du projet. Est de	u matériel, du bitume ? Comment accueillir 1, et presque 300 voitures supplémentaires pnaturel ? Le piétinement des sentiers ? La bét étonisation des sentiers qui seront tellement rais. Laissons la nature un peu tranquillelais en partie avec l'afflux massif de touristes nature, et de la protéger. Arrêtons de vouloir espèces animales et végétales.  Te bien raisonnable par les temps qui courer de 4 voies pendant 9 ans L'écrin de ver	commune tout 20 000 par jour sans onisation pour détériorés ssons la beauté I' exploiter à tout	

	Anonyme			28/10/2024 22:40
47	Contribution	la tête ou ?) - attirer des touristes? 120 000? Très être sûr que cela va avoir des retom Les amoureux du lac et de la nature être moins avec celle ci et 120000 p viendront juste en coup de vent pare consommer? Et s' ils consomment, a commerçants et acteurs du tourism partie. On oublie un peu ceux qui vi commerces et marchéet qui aime -aller plus vite dans le bois de Caura cause de chasse? - répondre à la volonté, au caprice a passerelle, coûte que coûte? En se qu'un tel projet représente? - s' amuser à voir ce beau lac d' aille en a tout ce qui il faut, dans la natur - augmenter encore et toujours l' en impactée par la venue de 120000 p	connée de 8 km je croispour un coût de?? In honnêtement, comment calculez vous cela? Ibées économiques?  Le savent bien venir au lac sans passerelle. Ils ersonnes en plus. Combien de ces nouveaux ce que c'est facile, sur la route de Brestsan cela profite à qui? Quelle proportion de la pope representent-ils? J'imagine que ce n'est quent là toute l'année, qui y travaillent, qui fon nt le lac comme il est.  Lel qui reste inaccessible une grande partie de quelques personnesqui la veulent, vraim moquant de l'aberration économique, envir eurs, depuis de l'artificielalors que des poir	viendront peut a touristes s rien pulation les su' une petite t vivre le l' année pour ment leur onnementale ants de vues, il y porcément très arking

	Anonyme			28/10/2024 22:47
48	Contribution	la tête ou ?) - attirer des touristes? 120 000? Très être sûr que cela va avoir des retom Les amoureux du lac et de la nature être moins avec celle ci et 120000 p viendront juste en coup de vent par consommer? Et s' ils consomment, a commerçants et acteurs du tourism partie. On oublie un peu ceux qui vi commerces et marchéet qui aime -aller plus vite dans le bois de Caura cause de chasse? - répondre à la volonté, au caprice quasserelle, coûte que coûte? En se qu'un tel projet représente? - s' amuser à voir ce beau lac d' aille en a tout ce qui il faut, dans la nature augmenter encore et toujours l' en impactée par la venue de 120000 p	connée de 8 km je croispour un coût de?? ( chonnêtement, comment calculez vous cela? chées économiques? ce savent bien venir au lac sans passerelle. Ils cersonnes en plus. Combien de ces nouveaux ce que c'est facile, sur la route de Brestsan cela profite à qui? Quelle proportion de la por ce representent-ils? J' imagine que ce n'est qu vent là toute l'année, qui y travaillent, qui fon nt le lac comme il est. cel qui reste inaccessible une grande partie de de quelques personnesqui la veulent, vraim moquant de l'aberration économique, envir	Et comment viendront peut c touristes s rien pulation les u' une petite t vivre e l' année pour ment leur connementale ints de vues, il y porcément très arking

49	Videlo patrick			29/10/2024 07:59
	Contribution	La passerelle fait partie des éléments qui fera booster l'économie du centre Bretagne et par ce biais faire connaître notre belle région.		agne et par ce

	Lellouche larry	39 rue roc'hell 22539 Caurel	valfrescos22@gmail.com	29/10/2024 08:32
50	Contribution	La passerelle semble être discrète. Une belle balade au dessus du lac	ra un intérêt supplémentaire à la communau va être formidable. attractivité pour les commerçants, il est évide	

	Anonyme			29/10/2024 10:10
51	Contribution	Bonjour, Je lis dans une précédente contribution que la passerelle va booster l'économie du centre Bretagne C' est ce pour quoi certains veut que elle se fasse. Mais, concrètement, comment pouvez vous sereinement avancer cela? Comment, par quels moyens concrets l'économie pourrait elle être boostée? Et qui, véritablement en profiterait? Quels chiffres sont avancés, pour qui? Quels arguments concrets?  Par ailleurs, il est bien de vouloir dépenser autant d'argent pour attirer des gens de passage Mais il serait urgent de s'occuper de l'aménagement de Mûr, notamment la place sainte- suzanne. Faire quelque chose de perméable à l'eau, joli (actuellement, c'est tout de même assez vilain), et d'ordonné: en été ma voiture a déjà été bloquée parce que les gens se garent n'importe commentet pour cause. J'imagine le touriste à qui cela a forcément dû arriver aussi		
		bitumenous connaissons l' effet bi	I nos enfants passent leur année scolaire sur enfaisant de la nature, de la verdure, des art introduions-la dans notre commune : elle ser	ores. Alors,
			ur un terrain privé, le bois de Caurel où la che Faudra t il dédommager le propriétaire ? Et c	
		son environnement et de sa richess écrin de verdure exceptionnel, un el	rait une bien plus belle publicité si elle savait e. " Venez dans un endroit que les élus ont si ndroit de respect, un modèle"a côté de celc voies, et une passerelle, des parkings	u préserverun

	Anonyme			29/10/2024 10:26
52	Contribution	désormais accessibles au plus grar L'accès actuel est difficile et seuleme condition physique, sentier escarpé	ent réservé à une petite population de persor s et grandes dénivelés. tes à Caurel doivent revoir leur géographie.	

53	Colette Brille	suilherf 56480 st aignan	colette.brille@orange.fr	29/10/2024 14:52	
	53	Contribution	un plus vous faire connaitre l'interieur de la Bretagne et valoriser ette region . j'etais dejà pour la passerelle de St Aignan		

				29/10/2024
	Anonyme			16:24
54	Contribution	toute petite partie de st Aignan, des secteur et l'économie locale c'est, ce	e projet de la grande passerelle qui a été reje gens qui n'ont pas compris que pour la déce type de projet qu'il faut faire aboutir. voir le jour et ensuite vous verrez la curiosité ses environs!	ouverte du
•				
	Anonyme			29/10/2024 17:57
55	Contribution	Magnifique projet. Pas possible de Trop hâte et je croise les doigts pou Je vote pour plutôt deux fois qu'une	r que les Murois et Caurellois votent pour	
	Jo Le Goff	Guerlédan		30/10/2024 17:08
56	Contribution	Cette passerelle est attendue .  A proximité du barrage, de la base nautique, du camping ,de l'accrobranche et du gymnase, une pièce de plus s'ajoutera à ce puzzle que forme cette région touristique.  Quel plaisir de rejoindre Caurel en surplombant le lac.  Ce projet est une très bonne initiative qui bien sûr ne contentera pas tout le monde		
	Anonyme			29/10/2024 21:44
57		Objet : Passerelle		
37	Contribution	Bonjour , nous espérons que tout le monde pourra utiliser la passerelle, si c'est le cas notre famille est favorable à ce projet ! Merci pour l'initiative		
'				
	Anonyme			31/10/2024 10:19
58	Contribution	Je suis POUR le projet de la passerelle et également de la 2x2 voies !!  Que tout soit fait pour que la commune de GUERLEDAN attire non seulement des touristes mais également de VRAIS habitants et non plus des locataires de logements insalubres ou de maisons sans entretien qui dénaturent le visuel de notre commune.  La plupart des gens contre ne vivent même pas dans la commune ou arrivent d'une autre région !.  Allons vers l'avenir ! Motivons l'installation de docteurs, de spécialistes, de commerce  Pensons aux écoles, aux artisans, aux entreprises, et conservons ceux et celles qui sont déjà en place.  Certaines commune n'ont rien pour se développer et le regrettent bien !  Nous, nous avons la chance d'avoir le plus grand lac artificiel de Bretagne et nous devrions attendre sans rien faire !!  Ça fait plus de 60 ans que j'habite à Mūr (GUERLEDAN), j'y suis né, j'y ai été scolarisé, et j'y ai grandi j'espère voir tous ces projets aboutir !		
59	Bleuenn Hubert	9 Kerberic 22530 Mur de Bretagne	hubertbleuenn@gmail.com	31/10/2024 13:07
	Contribution	Je suis contre l'aménagement du p	ont car non util et non esthétique. Ça va détr	uire la forêt.

				31/10/2024	
	Elisa Hubert	9 Kerberic 22530 Guerlédan	elisa.hubert03@orange.fr	13:10	
60	Contribution	La construction de cette passerelle est inutile, détruirai une partie d'une forêt en déboisant, de plus elle n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite il n'y a donc pas d'intérêt. Une grande partie des habitants étaient pourtant contre on ne voit alors pas pourquoi ce projet voit le jour.			
	Anonyme			31/10/2024 13:12	
61	Contribution	plus que jamais en danger, il est in passerelle inesthétique et inutile.	est une abomination. À une époque où la bi acceptable de détruire un bois dans le but d à refusé par la population il y a deux ans voi e bien meilleure manière.	le construire une	
	Anne-Marie Hubert	9 kerberic 22530 Mur de Bretagne	Lelilableu-hubert@orange.fr	31/10/2024 13:51	
62	Contribution	Je suis née et vis en centre Bretagne depuis 78 ans et suis profondément attristée de voir le lac dénaturé par un tel projet. Amoureuse de randonnée, j'aime profiter des bois qui l'entourent, qui sont gravement menacés par ce projet. La passerelle n'aura aucun effet positif ni pour les touristes, ni pour les commerces. Je m'étais déjà opposée au projet la première fois et je réaffirme ma position. Utilisons l'argent public à de meilleures fins!			
63	flinois yves	30 rue du Hentreze 22530	yves.flinois2235@gmail.com	01/11/2024 12:14	
03	Contribution	peu d'attractivité touristique mais contraintes importantes sur réseau routier pour ce projet			
	Anonyme			01/11/2024 16:59	
64	Contribution	Je suis pour le projet de la passere C'est un réel enrichissement pour n			
	Bleuenn Delhaye	22530 Guerlédan		02/11/2024 20:09	
65	Contribution	Je suis pour ce projet. Ce projet peut amener une grande attractivité touristique, ce qui est une opportunité pour faire connaître le centre Bretagne			
	<u> </u>	1			
	Felix	15 Rue Jacques Cassard 35830 Betton 35830 Betton	hubert-felix@orange.fr	02/11/2024 20:22	
66	Contribution	Je suis né à Mur de Bretagne et nous y possédons une résidence secondaire.Les touristes citaient souvent la beauté des sites murois en parlant de Suisse Bretonne.Qu'apportera cette passerelle?.  La destruction de deux sites forestiers intéressants, dénaturés par cette passerelle.  Comment se feront les accès?pédestres?en voiture?en navette?  1,20m:deux fauteuils roulants pourront-ils se croiser?J'en doute  Je suis opposé à cette construction pour les raisons évoquées et les doutes exprimés.  Accès gratuit ou payant?  En ces temps d'argent public rare,il y a sûrement d'autres priorités.			

	Alexandra Guillerme	94 Rue Roc Hell 22530 Caurel	alex.guillerme@laposte.net	02/11/2024 20:32	
67	Contribution	J'habite à Caurel et je suis contre le projet de la passerelle himalayenne. Je suis contre le stationnement à construire, contre la réfection des chemins, contre l'afflux touristique multiplié par 5.			
	ETHEVE Iman	94 rue roc hell 22530 Caurel	etheveiman@gmail.com	02/11/2024 20:46	
		Madame, Monsieur,			
68	Contribution	Les retombées économiques locale sont prioritaires, comme le renforce personnels) et l'ouverture de comm	mer mon opposition au projet de passerelle is de ce projet restent incertaines, alors que a ment des services de santé (médecins, dent erces et services accessibles toute l'année (b déjà surpeuplé en été et ce projet risque d'a on charme naturel.	d'autres besoins istes, oulangerie,	
		Je vous invite à considérer ces priorités pour le bien-être de notre communauté.			
	Anonyme			02/11/2024 20:48	
69	Contribution	Je suis contre la passerelle L'argent public devrait être utilisé pour des besoins urgent comme des pôles santés , en sachant qu'autour ce sont des déserts médicaux.			
	•				
	Hubert Mona	9 kerberic 22530 Mûr de Bretagne	monahubert2010@gmail.com	03/11/2024 13:00	
70	Contribution	Je suis contre ce projet qui détruit la forêt, le paysage. Je pense aussi que l'argent pourrait allé vers d'autres projets.			
71	Anonyme			03/11/2024 18:34	
, .	Contribution	Très beau projet innovant et écologique			
	Broca Clement	3 chemin de la butte 22560 Pleumeur Bodou	clementbroca@hotmail.fr	03/11/2024 20:30	
72	Contribution		site remarquable et authentique comme celo esoin de ce pont, continuons à préserver ces		

	Jolu Emmanuelle		Emmanuelle.jolu.ej@gmail.com	03/11/2024 20:41
73	Contribution	Je souhaite exprime ma vive opposition au projet de construction d'un pont himalayen reliant la base nautique aux anciennes carrières d'ardoise. Ce projet, tel qu'il est conçu, présente de graves menaces pour l'intégrité environnementale et l'authenticité d'un site qui constitue un véritable joyau naturel et culturel.  Dégradation de l'environnement naturel: Les travaux de construction entraîneront inéluctablement la destruction d'habitats naturels, la fragmentation des écosystèmes et la perturbation de la faune et de la flore. Aussi, Le pont attirera une fréquentation accrue, générant une pression supplémentaire sur les milieux naturels sensibles.  Perte de l'authenticité et de l'intégrité du site:  * Rupture du paysage: La construction d'un ouvrage aussi imposant qu'un pont himalayen rompra l'harmonie du paysage et dénaturera le caractère sauvage et authentique du site.  * Altération du patrimoine historique: Les anciennes carrières d'ardoise constituent un témoignage important de l'histoire industrielle de la région. Le pont risque de masquer ces vestiges et de les dévaloriser.  * Contre-productivité touristique: L'afflux de touristes induit par le pont pourrait transformer le site en une destination touristique oilklorique, au détriment de son caractère paisible et authentique qui attire actuellement les visiteurs.  Conclusion  Je suis convaincue que le projet de pont himalayen est incompatible avec les objectifs de préservation de l'environnement et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de ce site exceptionnel. Je demande donc aux instances décisionnaires de rejeter ce projet et de privilégier des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement et de l'authenticité du lieu.		
				T
	Anonyme			03/11/2024 21:11
74	Contribution	Ce projet dégrade l'environnement et va a l'encontre de l'authenticité tant recherchée en Bretagne. Je m oppose fermement à sa réalisation		
				00/11/0004
	Rudloff dominique		Dominique.rudloff@gmail.com	03/11/2024 21:18
75	Contribution	Bonjour,  Je tiens à exprimer ma conviction que le projet de pont himalayen ne s'aligne pas avec les impératifs de préservation de notre environnement, ni avec la valorisation du patrimoine nature et culturel de cette région unique. Il est essentiel de maintenir la Bretagne dans sa forme sauvage et authentique, en protégeant son héritage naturel. Je demande donc aux décideurs de rejeter ce projet et d'explorer des solutions alternatives qui respectent à la fois l'environnement et l'identité de ce lieu exceptionnel.		
	Anonyme			03/11/2024 21:23
76	Contribution	pas toujours besoin de plus pour ép On peut faire le tour du lac, admirer abîmer la vue, abîmer le site nature chercher à la préserver plutôt que d (partagés sûrement par beaucoup d	ndrait dénaturer ce site extraordinaire, que rorouver la nature qui nous entoure, surtout er le lac de différents points de vue. Une passel, abîmer notre lien à cette nature. Je pense de chercher à construire dessus. En espérant d'autres) seront entendus et que le projet ne de prendre soin de ce qui nous entoure.	n la dénaturant. erelle viendrait qu'il faut que ces mots

	Anonyme			03/11/2024 21:26
77	Contribution	Je suis totalement contre ce projet c à l'environnement.	lésastreux qui va nuire profondément à l'har	monie du lac et
	Lemoine judith	27 la villeneuve 22450 La roche jaudy	judithlemoine21@hotmail.com	03/11/2024 21:33
78	Contribution	Pourquoi toujours vouloir construire Laissons la nature tranquille. Arrêto désimperméabilisez les cours d'écc situations difficiles, pour l'accueil de	a totalement dénaturaliser ce site sublime. plus, partout ns de dépenser l'argent public pour ce type ples, utiliser l'argent pour les hôpitaux, pour les nigrants dans les communes, aider les pe e bousiller la nature. Nous ne sommes pas d	es femmes en etits paysans, il y
	Lemoine judith	27 la villeneuve 22450 La roche jaudy	judithlemoine21@hotmail.com	03/11/2024 21:39
79	Contribution	Je suis contre cette passerelle qui va totalement dénaturaliser ce site sublime. Pourquoi toujours vouloir construire plus, partout Laissons la nature tranquille. Arrêtons de dépenser l'argent public pour ce type de projets, désimperméabilisez les cours d'écoles, utiliser l'argent pour les hôpitaux, pour les femmes en situations difficiles, pour l'accueil des migrants dans les communes, aider les petits paysans, il a tant de choses à faire autre de de bousiller la nature. Nous ne sommes pas dans l'Himalaya en plus!		
	Anonyme			03/11/2024 22:54
80	Contribution	Je souhaite exprimer mon désaccord entier avec ce projet La beauté de ce lieu est enchanteur en soi et ces fantaisies de pont himalayen ne sont, non seulement pas nécessaires mais délétères pour l'écosystème. Et croire que cela va dynamiser l'économie locale est un leurre déjà assez éprouvé. Revenons a des réflexions plus simples et plus sobres pour la nature, pour ceux qui en profitent. Vous trouverez, soyez en sûre, plein de manière dans l'utilisation de l'argent public.		
	Anonyme			04/11/2024 11:34
81	Contribution	sa beauté unique. Construire ici, c'e flore qui y prospèrent. La nature offr	u projet de passerelle qui, à mon sens, déna est risquer de perturber l'équilibre fragile de le ce déjà suffisamment de merveilles sans qu'i i viendrait gâcher l'authenticité des lieux. Pré s.	a faune et de la I soit nécessaire
		•		
	Anonyme			04/11/2024 11:35
82	Contribution	et naturelle précieuse, et une telle c fréquentation massive, nous risquo	au projet de pont himalayen. Le site a une vonstruction risque d'en altérer l'intégrité. En construction risque d'en altérer l'intégrité. En cons de surcharger cet espace et de perdre l'avoix, partagée par d'autres, sera entendue e	attirant une uthenticité qui

	Ananyma			04/11/2024
	Anonyme			11:36
83	Contribution	Ce projet de passerelle est, selon moi, une atteinte à l'essence même de ce lieu. Il est essentiel de protéger les sites naturels sans forcément chercher à y imposer de nouvelles infrastructures qui finissent par en abîmer la beauté. Il n'est pas nécessaire d'intervenir lourdement pour apprécier ce paysage – une approche plus respectueuse de la nature serait de laisser ce site dans son état originel.		
	Anonyme			04/11/2024 11:37
84	Contribution	d'une structure aussi massive n'app	incompatible avec la préservation du site nat portera pas plus de beauté mais plutôt un dé cet endroit tel qu'il est pour le bien de la natur	séquilibre dans
	1			
	Anonyme			04/11/2024 11:37
85	Contribution		t qui nuira à l'authenticité de cet espace uniqu tère sauvage de ce site plutôt que d'y ajouter le.	
	1			
	Anonyme			04/11/2024 11:38
86	Contribution	Pour moi, ce projet de pont représente une atteinte au paysage et à la biodiversité de ce site remarquable. La faune et la flore locales, déjà fragiles, seront perturbées par l'augmentation de la fréquentation, et l'harmonie visuelle du lieu en pâtira. Conservons la nature sans y ajouter de fioritures.		
	Anonyme			04/11/2024 11:38
87	Contribution	Je suis contre ce projet, qui, en voulant embellir le site, risque de détruire ce qui en fait la beauté : son naturel et son authenticité. Préservons ce site comme un espace de ressourcement, sans chercher à le transformer à tout prix.		
	Anonyme			04/11/2024 11:38
88	Contribution	La construction d'une passerelle sur ce site représente, à mes yeux, une intrusion dans un paysage qui se suffit à lui-même. Un tel ouvrage va fragmenter l'habitat naturel et perturber le calme des lieux. Il est préférable de garder cet espace intact pour les générations futures.		
	T			
	Anonyme			04/11/2024 11:39
89	Contribution		struction qui risque d'altérer l'un des rares site nérite un respect qui passe par sa conservati ants.	
	Anonyme			04/11/2024 11:39
90	Contribution	projet de passerelle. Cette idée, loir	l nement, je ne peux qu'exprimer mon désacco n d'ajouter à la beauté du lieu, viendra briser une locale. Gardons ce site tel qu'il est, pur et	rd face à ce l'harmonie

	Elena Kreusch		contact@elenakreusch.com	04/11/2024	
	Elelia Nieuscii		<u>confider@elendxleosch.com</u>	11:45	
91	Contribution	Je suis fermement opposée à ce projet de passerelle, qui viendrait rompre l'harmonie naturelle de ce lieu unique. Au lieu de préserver la beauté originelle de cet espace, cette construction risque de dégrader l'écosystème et de transformer un endroit paisible en un site surfréquenté.			
		T			
	Kreusch, Barbara		b.e.kreusch@gmail.com	04/11/2024 11:47	
92	Contribution		tre superflu, est une menace pour l'équilibre l'aspect sauvage de ce site en font sa riches: es constructions inutiles.		
		<del>,</del>			
	Müller, Leonard		leonardmueller@gmail.com	04/11/2024 11:48	
93		Bonjour,			
70	Contribution		t de pont va à l'encontre de l'esprit du lieu, un espace naturel où l'on vient pleine nature. Laissons ce site intact, sans le marquer de notre empreinte, ervation à la transformation.		
	Mayer, Johannes		dermayerhannes@gmail.com	04/11/2024 11:50	
94	Contribution	Je ne peux pas soutenir cette initiative de construction qui dénaturera un site aussi précieux. La présence d'une passerelle risque de perturber l'équilibre délicat des écosystèmes locaux et de détruire le charme naturel de ce lieu. Il est crucial de protéger notre patrimoine naturel contre des projets destructeurs.			
	Leo	15 Rue Grimaldi 06000 Nice	leo49@hotmail.fr	04/11/2024 13:58	
95	Contribution	Refus catégorique du projet. Deterioration du site. Perte de valeur. Nature impactée. Environnement touché. Betonisation d'un espace naturel.			
	Anonyme			04/11/2024 16:16	
96	Contribution	Non à cette initiative complètement C est un espace naturel. La tranquillité du site.	ridicule.		
	Anonyme			04/11/2024 16:17	
97	Contribution	Non à cette initiative complètement C est un espace naturel. La tranquillité du site.	ridicule.		

Contribution   Impensable dans un site aussi beau   Un non catégorique		Anonyme			04/11/2024 16:39
Anonyme  Quelle mascarade d'organiser une consultation il e mois où les travaux sont censés commencer i Quelle manque de transparence et de démocratie i Tout ça pour transformer le lac en parc d'attraction et le défigurer comme ça a été fait à BeauRivage. En utilisant iles retombées supposées du tourisme sur l'économie locale comme appât. C'est un leurre i El II in y aura pas un décisionnaire politique qui vendra répondre de sa décision quand in y aura pas pius de retombées. On organise son veek-end ou ses vacances pour la beauté du lieu, pour les activités que l'on peut y faire (randonnée, kayak) pas pour traverser un pont. Ce n'est pas un critère de séjour ou de balade.  Anonyme  Comtribution  Contribution  Contribu	98	Contribution		U	
Anonyme  Quelle mascarade d'organiser une consultation il e mois où les travaux sont censés commencer i Quelle manque de transparence et de démocratie i Tout ça pour transformer le lac en parc d'attraction et le défigurer comme ça a été fait à BeauRivage. En utilisant iles retombées supposées du tourisme sur l'économie locale comme appât. C'est un leurre i El II in y aura pas un décisionnaire politique qui vendra répondre de sa décision quand in y aura pas pius de retombées. On organise son veek-end ou ses vacances pour la beauté du lieu, pour les activités que l'on peut y faire (randonnée, kayak) pas pour traverser un pont. Ce n'est pas un critère de séjour ou de balade.  Anonyme  Comtribution  Contribution  Contribu					
Contribution   Cont		Anonyme			
Combient d'arbres vont être abattus pour ce projet ? Combien de réservations dans l'ardoise? Combien d'arbres à passer ? Combien d'écosystèmes abimés ? Le magnifique site des ardoisières a déjà souffert de la canicule ces dernières années , avec une végétation qui a littéralement cramée il y a 2 ans. Et l'hiver précédent, plusieurs arbres ont été abimés par la tempête. Et ce site sensible va maintenant être en plus abîmé par le passage des engins. C'est désolant, désespérant !    Anonyme	99	Contribution	! Quelle manque de transparence e Tout ça pour transformer le lac en p BeauRivage. En utilisant les retombées supposée leurre! Et il n'y aura pas un décisior n'y aura pas plus de commerces à On organise son week-end ou ses peut y faire (randonnée, kayak) p	et de démocratie! parc d'attraction et le défigurer comme ça a é es du tourisme sur l'économie locale comme nnaire politique qui viendra répondre de sa c l'année et pas plus de retombées. vacances pour la beauté du lieu, pour les ac	eté fait à appât. C'est un décision quand il
Contribution  Co		Anonyme			
Anonyme  Contribution  Beau projet qui apportera un dynamisme touristique (bars restaurants hôtels loctions etc) à notre centre Bretagne qui en a beaucoup besoin. Cela nous permettra de voir une autre perspective sur le lac. Oui à la passerelle  Christian  IMPASSE BEAU SOLEIL 56920 ST   herve.derrian@gmail.com   06/11/2024   10:58  Bonjour   Je serais très heureux de voir ce projet aboutir. Ce serait un plus pour la région en terme d'attractivité. Cordialement  Fiaut Guénaël   42 botcol 56480 Saint Aignan   guenael.fiaut@orange.fr   06/11/2024   15:51  Contribution   De tout cœur avec vous pour ce projet, malheureusement chez nous, il n'a pu aboutir !!!!!	100	Contribution	Combien d'arbres vont être abattus pour ce projet ? Combien de réservations dans l'ardoise? Combien de machines à passer ? Combien d'écosystèmes abîmés ? Le magnifique site des ardoisières a déjà souffert de la canicule ces dernières années , avec une végétation qui a littéralement cramée il y a 2 ans. Et l'hiver précédent, plusieurs arbres ont été abîmés par la tempête. Et ce site sensible va maintenant être en plus abîmé par le passage des engins. C'est désolant,		
Contribution   Beau projet qui apportera un dynamisme touristique (bars restaurants hôtels loctions etc) à notre centre Bretagne qui en a beaucoup besoin.   Cela nous permettra de voir une autre perspective sur le lac.   Oui à la passerelle					
Contribution   notre centre Bretagne qui en a beaucoup besoin.   Cela nous permettra de voir une autre perspective sur le lac.   Oui à la passerelle		Anonyme			
Contribution  GONNERY  Bonjour Je serais très heureux de voir ce projet aboutir. Ce serait un plus pour la région en terme d'attractivité. Cordialement  Fiaut Guénaël  42 botcol 56480 Saint Aignan  Gonnere guenael.fiaut@orange.fr  Contribution  De tout cœur avec vous pour ce projet, malheureusement chez nous, il n'a pu aboutir !!!!!  Anonyme  O6/11/2024	101	Contribution	notre centre Bretagne qui en a beaucoup besoin. Cela nous permettra de voir une autre perspective sur le lac.		
Contribution  GONNERY  Bonjour Je serais très heureux de voir ce projet aboutir. Ce serait un plus pour la région en terme d'attractivité. Cordialement  Fiaut Guénaël  42 botcol 56480 Saint Aignan  Gonnere guenael.fiaut@orange.fr  Contribution  De tout cœur avec vous pour ce projet, malheureusement chez nous, il n'a pu aboutir !!!!!  Anonyme  O6/11/2024					
Contribution   Je serais très heureux de voir ce projet aboutir. Ce serait un plus pour la région en terme d'attractivité. Cordialement		Christian		herve.derrian@gmail.com	
Tradit Guender 42 botcol 36480 Saint Algnan guender.tiaut@orange.tr 15:51  Contribution De tout cœur avec vous pour ce projet, malheureusement chez nous, il n'a pu aboutir !!!!!!  Aponyme 06/11/2024	102	Contribution	Je serais très heureux de voir ce pro Ce serait un plus pour la région en		
Tradit Guender 42 botcol 36480 Saint Algnan guender.tiaut@orange.tr 15:51  Contribution De tout cœur avec vous pour ce projet, malheureusement chez nous, il n'a pu aboutir !!!!!!  Aponyme 06/11/2024					1 0 / 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 -
Contribution  De tout cœur avec vous pour ce projet, malheureusement chez nous, il n'a pu aboutir !!!!!  Anonyme  06/11/2024	103	Fiaut Guénaël	42 botcol 56480 Saint Aignan	guenael.fiaut@orange.fr	
I Anonyme	103	Contribution	De tout cœur avec vous pour ce pro	ojet, malheureusement chez nous, il n'a pu a	boutir !!!!!
I Anonyme I					
104	104	Anonyme			06/11/2024 16:14
Contribution Beau projet en perspective		Contribution	Beau projet en perspective		

	Anonyme			06/11/2024 18:37	
105	Contribution	Le projet porté par loudeac communauté est un très beau projet touristique venant renforcer l'attractivité du centre Bretagne et ainsi proposer une diversification dans l'offre déjà présente. C'est une vrai chance pour le territoire, pour le développement économique et touristique de la Bretagne intérieure, la survie des commerces en milieu rural avec des retombées dans un rayon de 20 à 30 km. Hâte de pouvoir l'emprunter.			
	Antony HARVEY	9 Place de la Mairie 22600 Trévé	antonyjohn.harvey@protonmail.com	06/11/2024 21:26	
106	Contribution		uux à coté du barrage sera de mieux bienfait n du canal entière, et sera un grand atout poi		
	Morgane			07/11/2024 10:09	
107	Contribution	D'accord avec ceux qui pensent qu'il vaudrait mieux aménager le carrefour de Pont Quemer, mais la communauté de communes n'a pas la main sur ce dossier, ni sur l'hôpital et autres propositions vues dans les contributions, ne mélangeons pas tout. Ce projet de passerelle va profiter aux commerçants qui en Centre Bretagne en ont bien besoin, il suffit de voir les difficultés des restaurateurs, aux artisans qui vivent de la vente de leur création, je ne comprends pas comment certains peuvent s'y opposer. Je suis née et je vis ici, je ne veux pas me retrouver dans une réserve pour ceux qui veulent fuir les villes et veulent imposer leur point de vue.			
	Morgane			07/11/2024 10:10	
108	Contribution	D'accord avec ceux qui pensent qu'il vaudrait mieux aménager le carrefour de Pont Quemer, mais la communauté de communes n'a pas la main sur ce dossier, ni sur l'hôpital et autres propositions vues dans les contributions, ne mélangeons pas tout. Ce projet de passerelle va profiter aux commerçants qui en Centre Bretagne en ont bien besoin, il suffit de voir les difficultés des restaurateurs, aux artisans qui vivent de la vente de leur création, je ne comprends pas comment certains peuvent s'y opposer. Je suis née et je vis ici, je ne veux pas me retrouver dans une réserve pour ceux qui veulent fuir les villes et veulent imposer leur point de vue.			
	Guibert Lucile			07/11/2024 10:36	
109	Contribution	Cet endroit est magique pour sa beauté et sa sérénité. Cette passerelle va dénaturer le lieu, elle n'est pas nécessaire au contraire cela va nuire à l'attrait de ce littoral. Merci d'utiliser nos impôts pour des projets utiles à la communauté!			
	Christian	23 Le Renderf 22530 CAUREL	treguierch@orange.fr	08/11/2024 08:33	
		Je suis interrogatif et partagé sur ce	e projet de passerelle :		
110	Contribution				
	D'autre part le lien avec le tourisme local : restaurants camping et autres lieux tour donc un afflux supplémentaire de touristes a venir visiter cette passerelle et de sur revenus complémentaires pour tout le monde .				
		J'espère que la balance a été faite (	du coté de nos élus communautaires et mun	icipaux .	

	boulant christophe	3 rue de pontivy 56300 saint thuriau	boulants@offisecure.com	08/11/2024 11:27	
111	Contribution	tout à fait POUR la création de la passerelle himalayenne. belle initiative			
112	boulant séverine	3 rue de pontivy 56300 saint thuriau	boulants@offisecure.com	08/11/2024 11:29	
2	Contribution	comme mon mari, tout à fait pour le	a passerelle himalayenne au dessus du lac		
		1		1	
113	Anonyme			08/11/2024 20:07	
113	Contribution	Oui, à la passerelle, un énorme ato	ut touristique.		
114	Anonyme			08/11/2024 22:19	
11-7	Contribution	Très beau projet et j'espère qu'il ab	outira rapidement.		
	,				
	Anonyme			08/11/2024 22:28	
115	Contribution	Très beau projet pour le Centre Bretagne, afin de découvrir le lac de Guerledan. Pour attirer de nombreux touristes qui auront envie de faire vivre les commerces et établissements d'accueil.			
		Hâte de s'y promener et de faire de	belles rencontres.		
	1				
	Goriot Elisabeth	Keriven 19 22530 Caurel	elisabethgoriot@gmail.com	09/11/2024 11:52	
116	Contribution	escomptée . Les curieux viendront u restera rouiller.	le site et n'apportera pas la recrudescence à une fois et le reste de l'année cette passerell s, dans le contexte actuel de régime, doivent	e contre nature	
		1			
	Burlot Joëlle	5, rue de la Fontaine 22530 Caurel	joelle.burlot@gmail.com	09/11/2024 16:34	
117	Contribution	Arrêtez les frais. Les caisses sont vio	des!		
336	Anonyme			09/11/2024 16:50	
118	Contribution	Ça suffit! Les dépenses publiques s	sont à la dérive. Inutile de nous rajouter des i	mpôts.	

	Anonyme			09/11/2024 19:17	
119	Contribution	réclament plus de dotations financ licencier des personnes et la comm Dénaturer un Site jusque là préserv faudrait s'occuper (écoles hôpitaux	Bonsoir es médias nous montrent quotidiennement les revendications du conseil départemental du 22 éclament plus de dotations financières de l'état donc de nous !!! lls ont ou projettent de icencier des personnes et la communauté de communes ne trouve que cette ineptie à faire !! Dénaturer un Site jusque là préservé N'y a t'il pas de sujets beaucoup plus sérieux dont il audrait s'occuper (écoles hôpitaux emplois ?) c'est toujours beaucoup plus facile de dépenser argent qui ne nous appartient pas !!		
	Poulain Estelle	13 rue Chateaubriand 22200 Guingamp	Estelle-poulain@hotmail.fr	09/11/2024 23:55	
120	Contribution	totalement à contre-courant des er	elle préservée pour accueillir des véhicules m njeux de notre époque concernant la biodive our cette région du centre-Bretagne, mais pas	rsité.	
121	GUILLEMET JACQUES	39 rue de kerguillemet 56500 EVELLYS	jack.guillemet@gmail.com	10/11/2024 12:25	
	Contribution	Je suis favorable à l'installation de	la passerelle.		
	Anonyme			10/11/2024 14:24	
122	Contribution	l'alimentation en eau potable . Ge circulation dans Mur de Bretagne	Une belle balafre sur le lac. Un afflux de touristes. Pression d'une surpopulation sur l'alimentation en eau potable . Gestion des déchets. Problèmes sanitaires, Trafic routier, circulation dans Mur de Bretagne Sécurité ? Entre autres. Quel bénéfice réel pour la commune ? Pour ses habitants ? Maintenance de la passerelle ? Au frais de qui? Des		
	Anonyme			10/11/2024 22:40	
123	Contribution	plus de 50% de résidences second prix de l'immobilier et la multiplicat propriété pour des habitants à l'an Axer le développement du territoire choix politique discutable. Les élus des activités utiles toute l'année coi économie à l'année pour les locau.  Je ne souhaite pas voir Caurel cont développer cet équipement dans copas d'attrait touristique? Cela leur pas dimensionné pour accueillir pl sont pour la paserelle ont bien con personnes (40000 voitures?) dans Et si vous voulez vraiment développe habitants y gagnent, a l'exception de serait peut être bon de lancer plutôt cyanobacteries (provoquées par le terre lors des épisodes pluvieux?) de l'activité touristique. Aller voir un	e sur le tourisme, qui reste aléatoire selon les devraient prioriser la résilience du territoire e mme une microcrèche qui manque à Mur, o x. tinuer sa mutation en parc à touristes. Pourque des communes de l'intercommunalité qui n'o permettrait de développer une autre économ us de touristes. Je ne suis pas sûre que les p science de ce qu'engendrera la circulation d	nentation des l'accès à la années, est un en développant u soutenir une uoi ne pas nt actuellement nie. Caurel n'est ersonnes qui e 120000  pas que les concernés), il on de l'eau et les s pour retenir la développement et ne pas	

Pour celles et ceux aui ne sont pas au courant, le tourisme de masse est une plaie pour les communes qui y sont confrontées (trafic routier, pollution, incivilités, insécurité, augmentation des prix, difficulté à se loger pour les locaux, nuisances sonores : comment nos élus et certains habitants de mur et de caurel peuvent-ils souhaiter son développement chez nous ? Gardons le niveau que nous avons qui est déjà amplement suffisant et valorisons plutot le tourisme dans les autres communes de l'intercommunalité pour un développement touristique équilibré. Je passe sur les risques pour la biodiversité déjà exprimée par d'autres. Le fait que la passerelle ne soit pas accessible aux personnes à mobilité réduite est inadmissible en 2024 (est-ce légal?). J'espère que cette période de restriction budgétaire incitera nos élus à réorienter les dépenses publiques vers des projets essentiels pour notre territoire qui est magnifique, attire déjà des touristes à la recherche un environnement préservé, et dont les habitants devraient être fiers, comme je le suis. 11/11/2024 Anonyme 20:04 124 Quel beau projet, j'espère pouvoir emprunter cette passerelle lors de 'os randonnées autour du Contribution lac 11/11/2024 Anonyme 20:08 125 Contribution Oui à la passerelle, une nouvelle vision du lac 11/11/2024 Anonyme 20.10 126 Contribution Un atout touristique pour notre centre Bretagne, j'espère que ce beau projet se réalisera. 12/11/2024 Anonyme 09:11 Avec la passerelle, Guerlédan, Caurel et LCBC méritent la médaille d'or du projet le plus inutile et dispendieux qui soit. Une poignée d'élus de ces collectivités n'a pas vu que la passerelle va barrer le magnifique paysage, provoquer du sur-tourisme avec des queues et des bouchons comme pour l'assec du lac en 2015, et infliger des nuisances aux habitants. Elle ne sait pas auoi faire de nos impôts en 127 voulant gaspiller 2 millions pour une passerelle, sans compter le coût de l'entretien permanent Contribution et des assurances responsabilité accidents. Les touristes ne font que passer et ne vont pas enrichir les commerçants et artisans. Le territoire est beau, ne l'abîmez pas. Il y a assez de chemins de randonnées et de superbes vues autour du lac. Les maires et adjoints des communes, et présidents et vice- présidents de la LCBC sont élus et payés pour améliorer les conditions de vie des habitants, et non pour créer des pollutions environnementales. Grandissez-vous en organisant un référendum comme à Saint-Aignan.

	HOINVILLE Philippe	32 Rue de Bellevue 22530 Mûr de Bretagne	homehoinville@free.fr	12/11/2024 17:09	
		lac, cela semble peu de chose par r Pollution : par tout ce qui tomber de pique nique et canettes dans le b ne sont ajoutées.	tion : se trouver suspendu à quelques mètre apport aux inconvénients que cela engendr a ou sera jeté dans le lac par la passerelle, p pois de Caurel, sans compter déjections et P	era : oar les restants Q si des toilettes	
	Augmentation des risques d'accidents : à cause des intrépides qui sauteront de la p pour faire le buzz sur les réseaux sociaux ou ceux qui accéderont en 5 minutes au mur d'escalade (accessible actuellement que par canoë ou une longue marche).				
128	Contribution	Hygiène : qu'est il prévu au nivea bien au rond point du lac que dans	u des commodités au regard de l'afflux de t le bois de Caurel	ouristes aussi	
		trottoir pour les piétons. Le nombre o	ment 1 seule route mène au rond-point et il l de places de parking est très limité, qu'est il l s, certains riverains mûrois verront leur tranc	orévu pour	
			omme minimale de 2MIllions d'euros initiaux ours, ainsi que les salaires des personnes e		
		Et enfin, pourquoi dénaturer ce site préservé, laissons le tel qu'il est, il se suffit à lui même.			
	T	T			
129	Anonyme			12/11/2024 20:33	
129	Contribution	Beaucoup d'argent pour pas grand chose, nous voulons des écoles, des collèges, et des commerces ruraux das nos villages autour du lac!			
				1	
	Alain	2 botcol 56480 ST AIGNAN	aquere@hotmail.fr	12/11/2024 21:15	
130		dynamiser le tourisme sur le secteur	erelle entre Guerledan et Caurel car cette réa r,les randonneurs pourrons faire un petit tou nué à 27 kms plus abordable pour beaucou	r par	
	Contribution	Avec l'installation d'un lieu de convivialité ( bar ou brasserie) au rond point celà ferait un ensemble très attractif pour les visiteurs des lieux.  Ce serait un complément positif au parc accrobranche existant et qui fonctionne bien et pourquoi pas une tyroliienne au dessus du lac en parallèle de la passerelle qui permettrait le retour des usagers; ce serait un pôle incontournable en Centre Bretagne			
	Anonyme			12/11/2024 21:26	
131	Anonyme  Contribution	centre Bretagne. Et une belle continu	serelle entre Guerlédan et Caurel c'est un plu uité sur le site après l'accrobranche ,la base r que celà conforterai la fréquentation du vill	21:26 us pour la région de plein air,le	
131	·	centre Bretagne. Et une belle continu gymnase et le camping sans oublie	uité sur le site après l'accrobranche ,la base	21:26 us pour la région de plein air,le	
131	·	centre Bretagne. Et une belle continu gymnase et le camping sans oublie	uité sur le site après l'accrobranche ,la base	21:26 us pour la région de plein air,le	

	Annie PHILIPPE	29600 Morlaix	anniephilippe02@outlook.com	13/11/2024 11:39	
133	Contribution	Je m'étonne d'une invitation à exprimer nos avis alors que les travaux sont déjà programmés ce même mois curieuse conception de la démocratie non?  Je suis défavorable à ce projet  Deux millions d'euros (au bas mot) de béton, de sueur et de ferraille pour défigurer un site naturel magnifique  Attirer ,peut-on lire , « 5 fois plus de visiteurs, de tours operators pour venir voir le pont « et après la passerelle himalayenne quoi encore ? des singes ?de la neige en plastique pour Noël ?  Cette terre et ses habitants méritent plus de respect et considération et il y a sûrement mieux à imaginer et faire pour valoriser le centre Bretagne et soutenir son économie en préservant la richesse de ses espaces naturels Au fait c'est cela, cette beauté des espaces naturels que les visiteurs viennent chercher pas un pont !  Entendez nous!			
	1				
	Philippe Dominique		dom.phil2@wanadoo.fr	13/11/2024 17:01	
134	Contribution	Je suis foncièrement contre un tel p C'est tout simplement scandaleux - coût écologique - coût financier tout cela pour voir une passerelle! Pour les porteurs de ce projet: hont			
135	RAULT HERVE			13/11/2024 17:25	
	Contribution	Enfin un projet innovant pour le centre bretagne.			
	Anonyme			13/11/2024 19:04	
136	Contribution	Je pense que ce projet a du sens pour le développement tourisme dans notre secteur géographique tout en préservant notre beau paysage Merci à ceux qui l'ont construit			
	1				
137	Cadoret Gilles			13/11/2024 19:23	
13/	Contribution	Je suis favorable à ce projet qui permet une possibilité nouvelle de faire le tour du lac			
				_	
	Laurence			13/11/2024 19:29	
138	Contribution	Enfin un plan touristique d'envergure pour le centre bretagne tout en mettant en valeur ce joli site .  J'y suis favorable dans le respect de l'espace naturel			
139	Anonyme			13/11/2024 19:49	
139	Contribution	Avis favorable pour cette passerelle	e himalayenne		

	Jouanno Mael	3 guergane 56480 Saint-aignan	mael.j56@gmail.com	13/11/2024 20:44
140	Contribution	Je soutiens ce projet d'embellisseme chose pour notre secteur.	ent de notre territoire. Développer le tourism	e est une bonne
1.41	Anonyme			13/11/2024 21:11
141	Contribution	Je suis favorable à la construction d faite entre Guerlédan et Saint-Aigna	e la passerelle puisque malheureusement, ın.	elle n'a pû être
140	Anonyme			14/11/2024 08:42
142	Contribution	Je suis pour la passerelle, cela est u promener au dessus du lac, d'admi	un atout pour les communes et permet de pa irer le paysage	ouvoir se
	I			
143	Anonyme			14/11/2024 09:37
	Contribution	Oui a la passerelle pour dynamiser	le centre Bretagne.	
	Damien	7 CARVARCH 56480 CLEGUEREC	damienperan@lequinquis.com	14/11/2024 09:47
144	Contribution	Oui à la passerelle reliant GUERLEDAN à CAUREL. Une part significative de la population du Centre BRETAGNE souhaite de l'investissement public pour dynamiser notre région! Et bien sûr, comme détaillé dans le dossier, nous pouvons le faire en respectant le lac, son environnement et sa biodiversité.		
	Celine QUENO	10 route du Renderff 22530 Caurel	celabretonne@gmail.com	14/11/2024 10:25
		Bonjour, je m'appelle Céline Quéno J'habite Caurel et je voudrais donne Guerledan.	r mon opinion sur le projet d'himalayenne p	révue à
			penser l'argent des contribuables alors que l que nos services de santé, d'éducation et d	
145	Contribution	atteint des sommets mirobolants et à rude épreuve?	que nos services de santé, d'éducation et de vanté de van	e police sont mis
145	Contribution	atteint des sommets mirobolants et à rude épreuve?  Tout ça, Pour une himalayenne qui » mais qui ne l'est plus vraiment. (Ca	que nos services de santé, d'éducation et de va bétonner et encombrer une zone classée onstruction de la N 164 et autres).	e police sont mis
145	Contribution	atteint des sommets mirobolants et à rude épreuve?  Tout ça, Pour une himalayenne qui » mais qui ne l'est plus vraiment. (Co Est-il bien raisonnable de construire inquiétante (Ukraine, Gaza, Trump	que nos services de santé, d'éducation et de va bétonner et encombrer une zone classée onstruction de la N 164 et autres).	e police sont mis « NATURA 2000 olitique des plus
145	Contribution	atteint des sommets mirobolants et à rude épreuve?  Tout ça, Pour une himalayenne qui » mais qui ne l'est plus vraiment. (Co Est-il bien raisonnable de construire inquiétante (Ukraine, Gaza, Trump	que nos services de santé, d'éducation et de va bétonner et encombrer une zone classée onstruction de la N 164 et autres).  Le c'est himalayenne dans une situation géop) où l'Europe est mise à mal.	e police sont mis « NATURA 2000 olitique des plus
145	Contribution	atteint des sommets mirobolants et à rude épreuve?  Tout ça, Pour une himalayenne qui » mais qui ne l'est plus vraiment. (Ca Est-il bien raisonnable de construire inquiétante (Ukraine, Gaza, Trump  Voici les questions que je me pose a Cordialement,	que nos services de santé, d'éducation et de va bétonner et encombrer une zone classée onstruction de la N 164 et autres).  Le c'est himalayenne dans une situation géop) où l'Europe est mise à mal.	e police sont mis  « NATURA 2000  olitique des plus  exprimer.
145	<b>Contribution</b> Le lu Anne	atteint des sommets mirobolants et à rude épreuve?  Tout ça, Pour une himalayenne qui » mais qui ne l'est plus vraiment. (Co Est-il bien raisonnable de construire inquiétante (Ukraine, Gaza, Trump  Voici les questions que je me pose e Cordialement, Celine QUÉNO  4 Langlo 56480 Cleguerec	que nos services de santé, d'éducation et de va bétonner et encombrer une zone classée onstruction de la N 164 et autres).  Le c'est himalayenne dans une situation géop) où l'Europe est mise à mal.	e police sont mis  « NATURA 2000  olitique des plus  exprimer.  14/11/2024 12:18

147	Anonyme			14/11/2024 12:19
	Contribution	oui à cette passerelleun atout po quel dommage que le projet initic	ur notre beau lac!!! avec quelques regrets	.=,
		quei dominage que le projennino	ii sui 3i Aighan	
148	Anonyme			14/11/2024 12:59
	Contribution	Étant famille d'une personne en situation de handicap, j'attends impatiemment de pouvoir faire cette ballade incroyable grâce à la passerelle qui ne dénaturera en rien le paysage local anciennement complètement transformé par le barrage (très bien assimilé aujourd'hui par la population !)		
	1		,	
	PERAN Chantal	5 rue de l'argoat 22530 GUERLEDAN	chantal.peran@orange.fr	14/11/2024 19:13
149	Contribution	La passerelle devrait augmenter l'attractivité de notre secteur , booster le fonctionnement des activités économiques, sportives et culturelles du territoire.  Notre région est belle et la passerelle attirera les curieux qui hesitent à quitter la côte. J'y suis favorable .		
	1			
	Anonyme			14/11/2024 19:47
150	Contribution	une passerelle à 2 millions d euros, et quel impact sur le bois de caurel, avez vous pensé un seul instant à la pression qui va va être faite sur les animaux sauvages, sur les chauves souris, les sentiers, la prochaine étape c'est la bétonisation ? les baraques à frites dans le bois? ne serait il pas temps de penser à la protection de ce patrimoine naturel exceptionnel, à la régulation de sa fréquentation, partout on pense à la préservation de la nature, et vous ne pensez que fric, fric, et encore plus et encore plus d'argent, et le perdant, la nature, les animauxet quid de la pollution sonore que va engendrer cette passerelle, qui va gérer les ordures ménagères, qui va payer? et la prochaine étape : parkings dans la foret, place pour camping caret bientôt le bois de caurel ne sera plus qu'un ersatz de center parc,		
		•		
	Anonyme			14/11/2024 20:01
151	Contribution	je suis contre ce projet, comment peut on envisager une passerelle au 21eme siecle, pourquoi encore privilégier l'argent sur la nature, on ne comprend toujours rien , le bois de caurel est un havre de paix , nous oublions à nouveau que les premiers habitants de cette foret sont avant tout les animaux sauvages, vous ne mesurez pas l'impact de cette nouvelle pression touristique sur l'écosystème, sur les animaux, non, d'abord et toujours, le développement économique. Nous avons un joyau entre les mains, et encore, une fois, il faut l'exploiter , rentabilité est votre seul maitre mot		
	_			
	Anonyme			14/11/2024 20:13
152	Contribution	par ce message, je vous fais part de mon opposition totale à ce projet, la pression touristique attendue va dénaturer et bouleverser à tout jamais l'équilibre écologique de ce lieu, ce projet est à contre courant des préoccupations environnementales, comment peut on aujourd'hui envisager de faire venir 120 000 personnes sur site, quid des chauves souris, des animaux, de l'écosystème, non, il faut penser développement, profit, sur le dos de la nature. quand I heure est à la régulation, vous voulez ouvrir à toujours toujours plus de fréquentation, j espère que la raison pourra l'emporter sur l'économie, sinon c'est encore un désastre écologique auquel il faut se préparer. pour exemple vous avez vu l'impact de la publicité faite sur les forets, prenez pour exemple la foret d avaugour bois meur. cette foret est aujourd'hui victime de sur fréquentation, en 20 ans, on le reconnait plus, le weekend, c'est des hordes de coureurs à pied (par groupe 20-30), des cyclistes, des chevaux, on se bouscule sur les chemins, les arbres, les racines, les pierres sont taguées de multiples couleurs au gré des manifestations sportives, culturelles, c'est ca que vous voulez pour CAUREL, que de désolations en perspective		

				14/11/2024
153	Anonyme			21:37
130	Contribution	Oui c'est un beau projet !!!! On n'e centre Bretagne	en a pas beaucoup pour valoriser le	
	1			
	Anonyme			14/11/2024 21:48
154	Contribution	ha bien voila du propre ,urbanisation de la nature à outrance, on y va droit dans le mur"de bretagne" enfin avant il fallait la monter la cote. Maintenant j'espère pour le respect des pipistrel et la tranquilité des loups du site cela paserellera à la trappe ce projet à 2 million d'euros chère quand même ,je les veux bien pour moi vu ma petite retraite et ma tranquillité ebranlé par tout ces 120000 touriste suffiraient qu'ils ait la tourista et la cyano empêcherait a nouveau mes bains de pieds.signé Mamie gouzou		
	<del>,</del>			
	Anonyme			14/11/2024 23:12
155	Contribution	Pouvez vous prévoir un tunnel sous l'eau pour voir les silures du lac ,ou plongée chasse sous marine , activité paint-ball moto cross dans le bois ou quad serait bien aussi parmis les chevaux, ou une base montgolfière avec un terrain de ball-trap, à quand la ligne bus ou tramway aérien entre base de Mur et Caurel vue la surface et le potentiel du bois on pourrai accueillir 60000 personnes autour du lac l'été beaucoup de caca dans l'eau ;et puis tant pis pour les résidents mécontents ,JE PARLE PAS DES HABITANT HUMAINS ,ce qui ne peuvent pas écrire les autres ,les bêtes ou bestioles qu'on prend en selfie mais bon vous avez choisis ,ils ont cas dégager ailleurs retourné les pelouses de vos jardin ou les cultures et champs voisin .c'est pas les touristes qui payerons ni ceux qui les raquettes.		
	Anonyme			14/11/2024 23:41
156	Contribution	Projet inutile dans sa globalité ,MUR n'est pas Saint brieuc agglo ,le bois de Caurel n'est pas le bois Boissel .  Laissons l'urbanisation en ville et la campagne tel quelle avec son charme naturel.  Entre mur et caurel il y a le Lac il peut se traverser en pédalo, kayak, bateau, flot-tub, aviron, jet ski,et à la nage quand l'eau est propre,ha si j'oubliais on peut le visité aussi en bateau mouches départ par contre de beau rivage avec jumelles !!!c'est déjà pas mal.  Pour les plus courageux il faut des mollets et tout le mérite en vaut le détour, alors pourquoi gagner du temps (fric) par l'intérêt de crée une passerelle avec un nom qui n'as rien avoir avec les lieux (Népal Tibet "il faut y aller c'est superbe et cela à un intérêt vital la bas ,pas que touristique ),NE GASPILLER PAS L'ARGENT PUBLIQUE il nous est de + en+ rare!!!!		
	Anonyme			15/11/2024 00:27
157	Contribution	Bonjour trop fun depuis la passerelle "himalayenne Guerlédan" perché a 300m de haut ,je ferai du saut à l'élastique, de la slackline et wingsuit en perspective le tout en lousdé ,le lac c'est comme le cochon tout est bon tout se mange mon surnom est GLLOQ		
	Anonyme			15/11/2024
158	Contribution	La Bretagne est aujourd'hui une des régions les plus attractives de France, en grande partie grâce à notre Littoral. Il est alors essentiel de se démarquer et d'aussi faire valoir les attraits touristiques du Centre Bretagne, qui engendreront de facto des retombées économiques, pour nos communes. Et pour cela, la création de la passerelle himalayenne, projet original et visionnaire, ne peut que renforcer le développement global de notre territoire.		

159	150	FIAUT Dominique	20 cité Pors Gostat 22530 GUERLEDAN	dfiaut@orange.fr	15/11/2024 10:42
	Contribution	Avis favorable			

	Anonyme		15/11/2024
			13:15
160	Contribution	Pas d'accord avec le projet	
		Ce projet de passerelle himalayenne me pose questions à plusieurs titre :	
		Tout d'abord la démarche ; Le projet de passerelle himalayenne qui en 2022 devait relier Mur deBretagne à saint aignan, a été abandonné après une consultation de la population de saint aignan ( opposé au projet). Aujourd'hui , pourquoi n'est il pas réalisé de consultation des populations demur de bretagne et de Caurel ???	
		Impact du projet :	
		Le coût de ce projet est énorme, pour une structure qui ne serait ouverte que 6 mois de l'année. Cetargent public serait bien plus utile pour garantir la continuité des services publics (hôpitaux,écoles)	
		La réglementation accessibilité posée par la loi du 11 février 2005 et par la convention relative auxdroits des personnes handicapées des Nations unies du 13 décembre 2006, que la France a ratifiée en 2010, n'est pas respectée puisque la passerelle ne sera pas accessible aux personnes en situationde handicap.	
		Les « touristes » et les « randonneurs » que nous rencontrons aujourd'hui dans le secteur du lac deguerlédan viennent aujourd'hui rechercher la quiétude et le côté sauvage d'un paysage non artificialisé, bien loin des « spots industriels » à touristes. Je ne suis vraiment pas sure que notre territoire ai pour vocation d'accueillir du tourisme de masse. Ce mode de tourisme est d'ailleurs deplus en plus décrié.	
		La fréquentation touristique inhérente à ce projet va indéniablement avoir une répercussion sur laqualité de vie des riverains de l'édifice. Dans le dossier « évaluation environnementallac de guerledan est évoqué le nombre de véhicule par jours ( très élevé en période estivale 350 véhicule/jours), ce qui va entraîner uns gêne importante ( cf : article de presse sur la passerelle himalayenne identique dans la Loire : les riverains n'en peuvent plus!!!)	
		<u>L'impact environnemental :</u>	
		Le bois de Caurel est classé en ZNIEFF de Type 2 ( ZNIEFF de type II :ensembles géographiques qui désignent un ensemble naturel étendu dont les équilibres généraux doivent être préservés. Ils sont généralement de taille importante et incluent souvent une (ou plusieurs) ZNIEFF de type I) . Jene suis pas sure que cela soit judicieux de faire passer 120000 personnes ( chiffre de fréquentation attendu) sur un espace naturel classé sensible par le conseil départemental.	
		Dans le dossier (impact résiduel et mesure compensatoire), il est écrit « impact très faible : pas d'espèces figurant sur la liste rouge,. » . Cela ne semble pas juste, puisque de nombreuses espèces rares, ou ayant un intérêt écologique ou patrimonial sont présentes : escargot de quimper, pic noir,pic mar, balbuzard pécheurs, chiroptères, osmonde royale,	
		Une augmentation significative du nombre de personnes sur ce site ( 120000 pe indéniablement accélérer l'érosion, (de façon irrémédiable), du chemin de Grand déjàmis à mal par la fréquentation lors des différentes manifestations sportives les risques d'incendies et de pollutions ( déchets, assainissement, sonores,) va problématique	de randonné ( ( trail,). De plus

	Anonyme			15/11/2024 13:58
161	Contribution	Comment en 2024 des responsables politiques peuvent encore imaginer aller vers du tourisme de masse (fréquentation estimée : 120 000 personnes) ?  Les exemples de villes qui cherchent à faire machine arrière pour retrouver une vie locale sereine sont nombreux (baisser le nombre de résidences secondaires, réinstaurer une économie autre que touristique, empêcher la dégradation des espaces naturels). Surtout dans un environnement naturel aussi exceptionnel qui fait déjà venir des touristes verts fuyant les lieux surfréquentés.  Pourquoi ne pas organiser une réunion débat avec des médiateurs neutres suivie d'un référendum ?		
	Anonyme			15/11/2024 14:00
je suis contre ce projet; comment peut on à I heure du changement climatiq privilégier le développement touristique contre la nature. Qui peut oser affirm 120 000 personnes ne va pas perturber A JAMAIS I écosystème? Qui peut os projet sans penser que la venue de 120 000 personnes ne va perturber les communes on s'en fout, le développement touristique d'abord), le bruit, les chem détruit, la flore, la pollution, mais qui se préoccupe aujourd'hui de I écologie département, pas la région, la communauté de communes. A I heure ou le régulent, les calanques ferment leur port aux visiteurs, vous vous ouvrir gran vous moquez de qui?			que contre la nature. Qui peut oser affirme q rber A JAMAIS I écosystème? Qui peut oser s 120 000 personnes ne va perturber les anim nt touristique d'abord), le bruit, les chemins ui se préoccupe aujourd'hui de l écologie? p munauté de communes. A l heure ou les pa	ue la venue de outenir un tel aux sauvages à tout jamais oas le rcs nationaux
163	Anonyme			15/11/2024 14:13
	Contribution	je suis outrée que l'on mette en avant le développement touristique 120 000 personnes dans le bois de CAUREL, est ce réaliste? quid des animaux sauvages, qui de la tranquilité de ceux ci (ha oui, on a oublie, une foret c'est avant des animaux qui y vivent, des plantes qui grandissent sans nos chaussures, des arbresET LES ANIMAUX est ce qu'il VEULENT EUX VOIR 120 000 Personnes débarquer? AU LIEU ET PLACE, n aurait il pas fallu sanctuariser ce magnifique endroit, le préserver et SURTOUT LE TRANSMETTRE, economie aujourd'hui et QUOI POUR LES GENERATIONS FUTURES?????? avec 2 millions, ne peut on envisager la réfection de la rigole d hirlvern? Et ensuite combien de millions pour les infrastructures : station épuration aux normes, qualite de l eau, le traitement des dechets n'est pas fait avec les touristes aujourd'hui et DEMAIN,		
	Cadoux Anthony	Quinquis 56480 Saint Aignan	anthonycadoux7@gmail.com	15/11/2024 14:18
164	Contribution		e en centre Bretagne et notre magnifique lac. n qu'ils seront contents d'y aller quand même	
	Anonyme			15/11/2024 14:23
165	Contribution	est ce réaliste de penser qu'une pression touristique sur le bois de CAUREL ne va pas l endommager a tout jamais, 120 000 personnes attendues. on a un bel endroit au lieu de le préserver on va l'exploiter, jusqu'à la moelle. A l heure, ou il faut penser préservation, on ne propose qu'une passerelle avec à la cle des touristes , des touristesun par arbre,, il faudrait peut etre envisager de detruire les animaux sauvages, parce qu'avec 120 000 personnes, comment peuvent ils survire, mais bon, on sera content , on aura plein de baraques à frites, il ne reste plus que l ironie , tellement les visions sont a court terme.		

	Anonyme			15/11/2024 14:34
166	Contribution	non a ce projet , les randonnées ça se mérite, voila le signal envoyé ce signal, la nature on la consomme envers et tout . 120 000 personnes en plus : oui pourquoi pas mais pas sur une seule petite surface : qu'est ce qu'il va rester du bois de CAUREL? je n ai plus de mots pour exprimer ma tristesse de voir le peu de considération faite à la cette foret, à ses animaux (qui eux ne sont pas assez exceptionnels pour avoir le droit de vivre à l'abri des foules), à ses plantes, à ses arbres  avec 2 millions, il y a d'autres projets de développements qui auraient pu voir le jour, beaucoup moins nocif à l'environnement		
				15 /11 /000 4
167	Anonyme			15/11/2024 14:34
	Contribution	contre ce projet		
168	Anonyme			15/11/2024 14:35
	Contribution	pas d accord avec le projet, suicide	écologique	
		. I		
	Anonyme			15/11/2024 14:39
169	Contribution	projet qui va produire plus nuisances qu'il ne va réellement créer des emplois (des campings, restaurateurs : emplois saisonniers, quoi de durable pour la région? un pression fiscale sur les habitants permanents) mais qui va etre le perdant LA NATURE, LES ANIMAUX		
	T			
170	Anonyme			15/11/2024 14:40
	Contribution	non à la passerelle		
				15 /11 /000 4
	Anonyme			15/11/2024 14:45
171	Contribution	non a la passerelle, comme le rapelle l'etude d'impact; les incidences du fonctionnement de la passerelle, avec 120 000 visiteurs supplémentaires accueillis annuellement sur le site, n'étant pas réellement évaluées, ni sur la biodiversité, ni sur le cadre de vie des habitants. L'Ae recommande de prendre en compte l'augmentation significative de la fréquentation du site dans l'évaluation des incidences du projet. Enfin, les incidences des travaux d'implantation de la passerelle sur le bois de Caurel et le bois  DONC NON A UN PROJET QUI N A PAS QUANTIFIER L IMPACT D UNE SURFREQUENTATION SUR LA NATURE/ANIMAUX/ESPECES PROTEGEES		
	T			
	Anonyme			15/11/2024 14:49
172	Contribution		le Guerlédan et la bois Caurel , parce que je , peut être une façon aussi d'attirer un bistro	

	Anonyme			15/11/2024 14:51
173	Contribution	fonctionnement de la passerelle, av 120 000 visiteurs supplémentaires dévaluées, ni sur la biodiversité, ni sur le cadre de L'Ae recommande de prendre en codans l'évaluation des incidences du proje Enfin, les incidences des travaux d'ir balayés d'un revers de sans, sans rété faite lors de la mise en randonn randonneurs, mais de 120 000 touri préoccupations environnementales	e vie des habitants.  e vie des habitants.  empte l'augmentation significative de la fréquet.  et.  mplantation de la passerelle sur le bois de Coéel argument de fonds, se retranchant, aucuée du site, donc RAS. HE on ne parle de quelostes : CE N EST PAS POSSIBLE AUJOURDHUI a posent la question de notre AVENIR sur TERR	e réellement  ventation du site  aurel et le bois) ne étude n a ques I heure ou les E que I on ne

	Anonyme			15/11/2024 15:00
174	Contribution	développement des nouvelles place d'accès de la passerelle ne sont par véhicules supplémentaires, nécessi grande affluence. L'incidence paysagère du stationner Guerlédan doit pouvoir être appréci d'espaces naturels, agricoles ou for élément du dossier ne le permet en La reponse : le projet prévoit dans u stationnement à proximité des poin et DANS UN SECOND temps : quel ir Dons si on suit la logique et en depi (absence de quantification réelle de les nécessaires aménagements urb dons la LOGIQUE : ON CONSTRUIT e non au projet sans une relle etude fil vaut mieux renoncer que gacher à contra de la co	n premier temps l'aménagement d'une seule ts d'accès à la passerelle, mpact ? t des nombreux points soulevés par l'étude c l'impact sur la nature, absence de evalution vains obligatoires pour accueillir toute cette p t VERRA APRES LES CONSEQUENCES iable et digne de ce nom, à tout jamais un site unique , le COURAGE PO JET ECOCIDE AU NOM D UN SOI DISANT DEVE	squ'à 360 en période de du lac de nation miser. Aucun e aire de d'impact sur le long sur opulation)

	Anonyme			15/11/2024 15:15		
	175	Contribution	La passerelle sera un tremplin pour la vie économique à l'échelle locale. Un soutien pour les commerçants. Et une belle opportunité pour le territoire.			

eles jeter en pature au tourisme de de masse. De quel developpement economique parlez vous? celui des agences de voyages, des hordes cars deboulant pour faire un aller retour sur une passerelle  Anonyme  15/11/2024 15:53		Anonyme			15/11/2024 15:16
Contribution  Co	176	Contribution	Jai pris le temps de lire I etude d'impact et sa reponse du main d oeuvre, beaucoup de questions restent en suspens , la question de l'impact sur écosystème n'est pas quantifiée avec précision, le nombre des aménagements et infrastructures ne sont pas tranchés, il est bien mis en evidence(je pense que certains ne sont pas allés au bout d el lecture du projet) il n y a pas daménagement PMR, et comme le souligne I etude d impact, les chemins de randonnées ne sont pas prévus à cet effet, les nuisances sur l'augmentation du traffic routier ne sont pas minimiser, comme le releve I etude, la venue des touristes se fera via tour operator, par bus, pour la journée, à quelle retombee economique sont attendues, peute etre pas celles que pensent les habitants (les tour operator, oui, les compagnies de bus, oui, les restaurateurs? a verifier), quel impact sonore pour les habitants: il faut le quantifier, et I enjeu sanitaire, il faudrait egalement en parler et le quantifiier, les normes sanitaires ne sont pas déjà respectées  DONC PROJET QUI N EST PAS ABOUTI, qui ne mesure pas l'impact sur ecosysteme,  IN FINE CE PROJET VA SE TRADUIRE PAR DES MEFAITS DU SUR TOURISME SUR UN ENDROIT QUI N A PAS LA CAPACITE D Y FAIRE FACE le developpement economique et trouristique doit etre repenser, dans une logique autre que		quantifiée avec s, il est bien mis et) il n y a pas d données ne sont pas ttor, par bus, celles que taurateurs? a sanitaire, il déjà
Contribution  Co				I	1.5 (2) (200.4
tourisme eco responsable en harmonie avec la nature, en preservant les sites naturels au lieu de eles jeter en pature au tourisme de de masse. De quel developpement economique parlez vous? celui des agences de voyages, des hordes cars deboulant pour faire un aller retour sur une passerelle  Anonyme  Anonyme  Anonyme  Anonyme  Douvrez les yeux quel impact economique puisque il n y a ce cela qui compte sur la region: c est un trourisme de masse, passager type mont saint michel, des cars qui deversent leur flot de tourisme, le temps de la photo, ce n'est ce type de touristes qui va se traduire par un apport economique et meme si on pouvait envisager un developpement touristique : des emplois saisonniers, des moblis (de nouveaux terres agricoles à betonner) des parkings (un champ par ici, un autre par la), quand on aura tout urbaniser que nous restera t il? RIEN mais une belle		Anonyme			
ouvrez les yeux quel impact economique puisque il n y a ce cela qui compte sur la region: c est un trourisme de masse, passager type mont saint michel, des cars qui deversent leur flot de tourisme, le temps de la photo, ce n'est ce type de touristes qui va se traduire par un apport economique et meme si on pouvait envisager un developpement touristique : des emplois saisonniers, des moblis (de nouveaux terres agricoles à betonner) des parkings (un champ par ici, un autre par la), quand on aura tout urbaniser que nous restera t il? RIEN mais une belle	177	Contribution	tourisme eco responsable en harmonie avec la nature, en preservant les sites naturels au lieu d eles jeter en pature au tourisme de de masse. De quel developpement economique parlez vous? celui des agences de voyages, des hordes cars deboulant pour faire un aller retour sur		
ouvrez les yeux quel impact economique puisque il n y a ce cela qui compte sur la region: c est un trourisme de masse, passager type mont saint michel, des cars qui deversent leur flot de tourisme, le temps de la photo, ce n'est ce type de touristes qui va se traduire par un apport economique et meme si on pouvait envisager un developpement touristique : des emplois saisonniers, des moblis (de nouveaux terres agricoles à betonner) des parkings (un champ par ici, un autre par la), quand on aura tout urbaniser que nous restera t il? RIEN mais une belle			I		15 (1) (000 4
un trourisme de masse, passager type mont saint michel, des cars qui deversent leur flot de tourisme, le temps de la photo, ce n'est ce type de touristes qui va se traduire par un apport economique et meme si on pouvait envisager un developpement touristique : des emplois saisonniers, des moblis (de nouveaux terres agricoles à betonner) des parkings (un champ par ici, un autre par la), quand on aura tout urbaniser que nous restera t il? RIEN mais une belle		Anonyme			
NON A LA PASSERELLE	178	Contribution	tourisme, le temps de la photo, ce n'est ce type de touristes qui va se traduire par un apport economique et meme si on pouvait envisager un developpement touristique : des emplois saisonniers, des moblis (de nouveaux terres agricoles à betonner) des parkings (un champ par ici , un autre par la), quand on aura tout urbaniser que nous restera t il? RIEN mais une belle illusione t un mirage aux alouettes		
					15 (1) (000 :
Anonyme 15/11/2024 15:58		Anonyme			
non au projet, une abrerration economique (depuis quand le tourisme via tour operator crée des emplois et dynamise une région) ecologique (pression sur la nature irrémédiable), sanitaire , sonore (qui va gerer les nuisances, trafic augmenté, bruit en permanence dans un bois ou les animaux ne demandent qu a vire en paix, avons nous oublie animaux sauvages, sauvages veut dire loin de l homme?	179	Contribution	des emplois et dynamise une région) ecologique (pression sur la nature irrémédiable), sanitaire , sonore (qui va gerer les nuisances, trafic augmenté, bruit en permanence dans un bois ou les animaux ne demandent qu a vire en paix, avons nous oublie animaux sauvages, sauvages		
					1
180 Anonyme 15/11/2024 15:58	180	Anonyme			
Contribution non a la passerelle		Contribution	non a la passerelle		

	QUERE Anthony			15/11/2024 16:12
181	Contribution	pour dynamiser le Centre Bretagne Du budget tourisme alloué au Centr merci aux élus du centre Bretagne of (comme détaillé dans le dossier)! Complément positif au parc accrobr passerelle attirera des touristes pou d'ailleurs si elle peut être construite personnes ayant peur du chiffre de tous le même jour et la passerelle n Michel, n'exagérons pas! Cette passerelle sera également et s Bretagne, offrant une belle variante lorsque nous la traverserons avec ce	urel, à défaut de celle prévue entre Mûr et Sa et offrir une nouvelle activité autour de notre re Bretagne plutôt qu'au bord de mer, c'est ur d'avoir porté ce projet, dans le respect de l'es ranche (possibilité d'une tyrolienne par le suit ir le bonheur des commerçants du coin (beau avant l'arrivée d'étape du prochain Tour de F touristes annoncé se rassurent, ceux-ci ne vi- e devrait pas devenir un phénomène comme surtout appréciée par de nombreux habitant pour les promenades en famille le weekend ette nouvelle sensation de voir notre Lac. Pou putes qu'une grande partie d'entre eux vienda	magnifique Lac! ne aubaine, pace naturel e ?), la u coup de pub rance). Que les endront pas e le Mont Saint s du Centre , et de la joie ir ceux qui sont

	LE CLEZIO Monique	3,Castelru Saint Guen Saint Guen 22530 Guerlédan	monique.leclezio@orange.fr	15/11/2024 16:13
182		Si la passerelle peut-être un outil intéressant d'un développement touristique durable à condition de respecter le milieu, il ne doit pas être uniquement un outil de promotion touristique et pour cela il reste à mon avis, de nombreux points à préciser ou à travailler.  Contributions et observations sur le dossier de création d'une passerelle himalayenne par la Communauté de commune de Loudéac Centre Bretagne entre le Bois de Cornec sur la commune de Guerlédan et le Bois de Caurel sur la commune de Caurel Ce projet vise à développer le tourisme autour du plus grand lac de Bretagne et particulièrement sur la rive Nord dans un site dont la qualité environnementale doit être préservée.  La passerelle est présentée comme outil de développement de la pratique de la randonnée pédestre. Il faut cependant s'interroger sur la part des visiteurs qui pratiqueront réellement la randonnée par rapport à celle de ceux qui le considéreront comme une attraction, ce point n'est pas très clair dans le dossier.  On peut regretter que la passerelle soit présentée comme ouverte à tous dans l'étude environnementale (page 70) ce qui ne sera pas le cas pour les personnes en fauteuil vu la configuration des itinéraires.		
	Contribution	notice évoque la période de Février concertation. Quelle en sera la pério II est dommage qu'un tel investisser Comment le public sera t-il informé outils de communication. Y aura-t-il La fréquentation estimée est de 120 sont évoqués : 2 références en Fran (pas de comptage réel ?). Le bilan c 600 à 800 passages les jours de for qui ne tient pas compte de la répart concentrés en fin de matinée et apre empruntant simultanément la passe Dans l'étude environnementale, les 360 au plus fort de la fréquentation, engendré par le projet d'aire d'accu	es à fin août d'après l'étude environnementa au 15 septembre ou de mars à octobre dans ode d'utilisation? ment ne puisse être utilisé toute l'année vu so de la fermeture durant plusieurs mois notan des portails de fermeture de la passerelle? 000 personnes, la méthode de calcul est pe ce ainsi que la fréquentation estimée du site de la concertation et l'étude environnemental rte affluence et concluent 50 à 60 personnes ition au cours de la journée (horaires de forte ès-midi?). La régulation du nombre de perso erelle n'est pas évoquée dans le dossier. flux de véhicules permettant l'accès au site s , il n'est pas indiqué le flux déjà existant, ni r iveil de camping-cars qui doit être implanté e as le dossier et non mentionné dans l'étude	s le bilan de la in coût.  Inment dans les eu explicite, de Bon Repos e précisent par heure, ce e affluence onnes eont estimés à nême celui

Ces flux peuvent être des nuisances (sonores, de sécurité...) importantes au-delà de la période de travaux pour les riverains proches de l'Anse de Guerlédan et de toute la rue du Lac. Des accès alternatifs sont – ils envisagés ?

Il est indiqué dans le dossier, l'utilisation de parkings éloignés de l'Anse de Guerlédan : près de Miléade (2 prairies fauchées de temps en temps), à Beau Rivage ou en gare de Mûr de Bretagne, souvent à des distances élevées de la passerelle notamment à pied. Est-ce réaliste en fonction du public visé et ciblé dans la communication qui sera faite.

En ce qui concerne le parking de la gare de Mûr de Bretagne, les travaux d'aménagement indispensables sont-ils prévus et sur quel calendrier? Le calendrier de l'aménagement des voies douces n'est pas précisé entre le centre de Mûr de Bretagne et le site de l'Anse de Guerlédan.

Dans l'étude environnementale, sans doute en partie réalisée pour l'autre projet de passerelle abandonné, il est fait mention d'un ancrage de la passerelle en terrain privé. Or le terrain sur lequel la passerelle est implantée sur la commune de Guerlédan n° 245 appartient au Conseil Départemental des Côtes d'Armor. Il fait partie des espaces naturels sensibles. Ce point étant un peu rectifié plus loin dans l'étude.

Les affouillements pour ancrer les poteaux ou les câbles sont en partie décrits dans l'étude environnementale sans qu'ils soient reprécisés dans la demande de permis d'aménager. La Coupe ne montre pas les percements pour installer les blocs de Béton.

Autre élément qui semble assez confus à la lecture : l'espace des 46 m2 d'emprise (permis d'aménager) correspondant aux installations des poteaux et câbles sera-t-il clos ou ouvert (dans le permis d'aménager un schéma montre un homme passant sous les câbles de tension PA4 ou PA18) ou sera-t- il délimité ou fermé par des ganivelles auxquelles la barrière bois peut être préférée ?

Le schéma d'implantation de la passerelle montre une proximité forte avec les locaux de la base départementale de Plein air. Quelle nuisance éventuelle en période de travaux et en période d'ouverture ?

Les résultats de l'étude faune et flore semblent incomplets sur les impacts sur la faune terrestre et aquatique et peu précis sur l'impact de l'augmentation de fréquentation sur l'ensemble de la boucle de l'Anse de Landroannec ainsi que sur le sentier des ardoisières du bois de Caurel même si des lisses sont mentionnées.

En ce qui concerne les retombées économiques, si elles peuvent être imaginées pour les commerçants de Guerlédan, elles pourraient être plus aléatoires pour ceux de Caurel (le bout de la passerelle est éloigné de Beau Rivage par les sentiers).

Sont mentionnés dans les documents à l'Anse de Guerlédan : la réalisation de points de restauration sans mention de constructions où seront-ils ? ainsi que l'amélioration de l'accueil (les aménagements paysagers seront-ils prêts dans le délai qui reste avant l'inauguration annoncée pour juillet 2025 ?, les sanitaires seront-ils suffisants ?).

Il semble essentiel au-delà de la construction de la passerelle de sécuriser et améliorer les liaisons entre les voies cyclables (vélodyssée et réseau de voies douces) avec les croisements de flux voitures. Des portions du GR sont dégradées au-delà de la proximité des ancrages de la passerelle entre le rond- point du lac et le barrage, en fond de l'anse de Landroannec (passerelle au-dessus du Lac) ou entre le rocher d'escalade et l'extrémité du bois de Caurel. Un dialogue a-t-il été engagé avec le Département des Côtes d'Armor en responsabilité des gros travaux d'amélioration du tour du Lac ? C'est en effet l'ensemble du parcours qui doit être de qualité en respectant les milieux traversés.

Enfin, je n'ai pas trouvé, accompagnant les demandes de permis d'aménager, les conventions de mise à disposition par les propriétaires des parcelles concernées par les ancrages de la passerelle ou des courriers de confirmation de leur accord.

Pour conclure, si la passerelle peut-être un outil intéressant d'un développement touristique durable à condition de respecter le milieu, il ne doit pas être uniquement un outil de promotion touristique et pour cela il reste à mon avis, de nombreux points à préciser ou à travailler.

	Anonyme			15/11/2024 16:21
183	Contribution	habitants un développement écono via tour operator, les conséquences allons nous leguer à nos enfants, ou s agit de satsiafaire un ego d'elu qu lisez les projets, l'etude d'impact, in	comme un mirroir aux alouettes, vous faites mique alors que c'est un tourisme de masse s ecologiques sont niées, quand on aura tou u est le courage des elus? ne vous trompez p i veut avoir son nom en haut de l'affiche, formez vous, lisez l'etude d'impact, c'est elo n'ont pas été quantifiées, l'apport economiqu pas prevues	qui est attendu, t detruit qu pas habitants : il quent : les

	Anonyme		15/11/2024 16:26
184	Contribution	Votre projet de passerelle est une aberration à bien des titres et nous nous y oppfermement pour les raisons suivantes : Raisons écologiques : A un moment où tout le secteur du tourisme s'interroge pour trouver des solutior son emprunte environnementale, Vous proposez d'artificialiser des surfaces afin parkings pour déplacer les voitures de 120 000 personnes qui viendront faire mu passerelle artificielle au-dessus du lac. Lors de votre réunion d'information, je ne sais pas ce qui m'a le plus désespéré. disant spécialistes n'aient trouvé aucune espèce sensible ayant pour habitat le s Caurel. Que vous arriviez à dire sans cligner des yeux que le passage de 120 00 dans cette zone classée ZNIEFF de type 2 n'ait aucun impacte sur la faune et la fi que vous arriviez à nous dire sans tousser que pour des raisons écologiques, vo des hélicoptères pour faire les aménagements! On pourrait en rire si cela n'était désespérant de médiocrité!  Par de tels aménagements, vous souhaitez attirer du tourisme de masse qui n'a les randonneurs qui fréquentent le secteur actuellement au risque de faire fuir ce déclenchant un surtourisme de décérébrés instagrameurs qui viendront dans le des selfies ou des gens qui n'ont aucune notion de ce qu'est un site naturel et ne pas de le polluer, dégrader ou de s'y perdre. Est-il nécessaire d'évoquer les risquou d'accidents?  Dans le dossier l'impact résiduel et mesure compensatoirel, il est écrit « impact tr d'espèces figurant sur la liste rouge. ». Cela ne semble pas juste, puisque de not espèces rares, ou ayant un inférêt écologique ou patrimonial sont présentes : es quimper, pic noir, pic mar, balbuzard pécheurs, chiroptères, osmonde royale  L'érosion des chemins de randonnées est déjà importante dans l'état actuel de f site notamment en fin d'été et particulièrement après les trails, Je ne vois pas cor pourrait supporter une telle augmentation de passages sans dégâts irréversible L'avenir et l'attrait du centre Bretagne est dans la préservation de la qualité de se sauvages non dans la cr	as pour limiter d'en faire des umuse sur une  Que vos soi- iite du bois de 0 personnes ore du site. Ou ous allez utiliser et pas si  rien à voir avec es derniers en but de prendre et manqueront ques d'incendies ès faible : pas mbreuses exargot de  réquentation du mment ce lieu s. es paysages  erçants ésente quel et subir le et ant que ce que et mieux orienté ention relative que la France ble aux  cela a été fait ements.

je discute sont contre ce projet qu'elles jugent aberrant et stupide mais quand je leur dis qu'il faut qu'elle le fasse savoir, toutes ont la même réaction : « ho ben vous savez, on connaît le maire et si on s'oppose ou dit qu'on n'est pas d'accord, on pourrait avoir des problèmes après »  Je trouve cela vraiment questionnant

En tout état de cause, si ce projet est fait sans consultation réelle et anonyme de la population, ça sera les associations environnementales et en lien avec le handicap qui viendront discuter en toute transparence avec les porteurs de projet et en feront état à de la presse. A chacun ses arguments...

	Collectif L'espace réel	22530 Guerlédan	lespacereel@yahoo.com	15/11/2024 16:28
		La Préfecture des Côtes d'Armor a demandé que ce projet de passerelle sur le lac de Guerlédan soit soumis à une évaluation environnementale.  L'avis rendu par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Bretagne est plutôt inquiétant (voir document n°5 joint au présent registre). On y relève des appréciations telles que ;  « L'étude d'impact n'est satisfaisante ni sur la forme ni sur le fond »  « Le projet présenté reste indéfini sur plusieurs aspects »  « Projet non cohérent avec les enjeux de conservation du patrimoine écologique et paysager du site du lac de Guerlédan »  En effet on frémit à l'évocation d'engins de chantier qui vont massacrer les rives du bois Cornec et du bois de Caurel et crouser des pistes d'accès à travers ces bois		
	Contribution	et du bois de Caurel et creuser des pistes d'accès à travers ces bois. On pourrait se dire que c'est un mal pour un bien. Pour le bien du tourisme? Mais Il y a tourisme et tourisme. Le site de Mûr-de-Bretagne n'est pas fait pour le tourisme de masse et le lac de Guerlédan n'a pas vocation à devenir un parc d'attraction. Le choix stratégique doit être celui du tourisme durable basé sur un environnement authentique avec ses paysages et sa biodiversité préservés, de même que le patrimoine historique et culturel.		
185		compte du budget total ; - on ne connaît pas le montant de la l'accès au bois de Caurel,	r le montant de 2,36 millions d'euros TTC ne a convention qui sera passée avec le proprié onnement à prévoir chaque année pour l'en stallation, ni les coûts d'assurance.	taire pour
		Propositions :		
			t présenté, en raison de son incompatibilité d le ce site sensible qu'est le lac de Guerlédan	
		Maison de la Baie à Langueux et de d'un ou deux emplois pour l'animat	s à la création d'une « Maison du Lac » à l'in es autres « Maisons Nature » des Côtes d'Arm ion de la Maison du Lac (Expositions, ateliers s bleues) et un guide nature pour des ran flore, les ardoisières).	nor. Création , participation à
		3) Réaffecter une partie des fonds à l'aménagement de cheminements PMR autour de portions du lac.		our de certaines
		4) Réaffecter une partie des fonds à ou la réfection de certains passages	l'amélioration de la signalétique des sentiers s (ex : autour de Landroannec).	s, à l'entretien
		Pour ce nouveau projet, créer un Ca économiques de Guerlédan et Caur	omité de suivi associant des habitants et des rel.	acteurs
		Collectif L'Espace réel lespacereel@yahoo.com		

	Anonyme			15/11/2024 16:31	
186	Contribution	NON A LA PASSERELLE, arretez de vous préoccuper de votre interet, et la nature et les et les especes protégées, qui va leur expliquer qu'ils doivent partir pour que les trouri puissent, les promenades du dimanche vous pouvez les faire sans passerelle, appre marche, c'est bon pour la sante			
	Anonyme			15/11/2024 16:32	
187	Contribution	merci I espace reel  NON A LA PASSERELLE			
			I	15 (2) (000 4	
188	Anonyme			15/11/2024 16:33	
	Contribution	NON AU PROJET			
	Anonyme			15/11/2024 16:34	
189	Contribution	NON AU PROJET	I une aberration, et un non sens économique (	les retombées	
		ne sont pas celles que la majorite d		les relorribées	
	Eitel Maureen		M_thumas@hotmail.com	15/11/2024 16:34	
190	Contribution		u'elle a su rester sauvage. C'est pour cette r , tout en la respectant. Si on lui enlève cet as		
	<u> </u>				
	Anonyme			15/11/2024 16:35	
191	Contribution  NON, NON et NON à ce projet si mal écrit qu'il devrait vous faire hor votre étude est bancale et a complètement nié l'impacte environner Gabegie d'argent publique pour satisfaire l'égo d'une poignée d'élu commerçant au détriment du reste de la population.		ètement nié l'impacte environnementale et so tisfaire l'égo d'une poignée d'élus et l'avidité		
	Ι		I		
	Anonyme			15/11/2024 16:35	
192	non au projet oui au developpement raisonné, quand prendra t on enfin la mesur ecologique, quand respecterons notre bien le plus precieux LA NATU			ement	
	Anonyme			15/11/2024 16:38	
193	Contribution		faux semblant, la fumee d'un eventuel deve etude d'impact) face à la realite d'une desas es zones natura 2000		

	Anonyme		15/11/2024 16:39	
194	Contribution	non au projet  car nous allons droit dans le mur avec ce projet : c'est ca l avenir du ce tourisme de masse	entre bretagne : le	
195	Anonyme		15/11/2024 16:40	
	Contribution	définitivement non au projet		
		•		
196	Anonyme		15/11/2024 16:42	
190	Contribution	avec ce ce projet, on succombe aux sirenes d'un soi disant developpe (comment osez berner la population à ce point) et on enterre le site na		
197	Anonyme		15/11/2024 16:42	
	Contribution	non a la passerelle , une aberration, tout a dejà ete ecrit		
	Anonyme		15/11/2024 16:43	
198	Contribution	comment peut crier son opposition : non a la passerelle, oui a la preservation de la nature, non a la defiguration de ce qui est le plus precieux au monde		
	Anonyme		15/11/2024 16:46	
199	Contribution	non au projet bien vous nous consultez, MAIS consultez vous les ANIMAUX : quid des cerfs, des des lezards, des lapins, des lievres, des marcassins, et eux ont ils envie de voir del année 120 000 personnes de plus		
		et si cetait dans votre jardin, vous diriez QUOI : OUI BIEN SUR LOL		
			15/11/2024	
200	Anonyme		16:46	
	Contribution	J ESPERE QU AU NOM DE LA RAISON LE PROJET NE VERRA JAMAIS LE JO	UR	
201	Anonyme		15/11/2024 16:47	
	Contribution	J EN APPELLE AU COURAGE POLITIQUES DES ELUS DE RENONCER A CETT	TE ABERRATION	
202	Anonyme		15/11/2024 16:50	
	Contribution	non au projet		

	Anonyme			15/11/2024 16:50		
203	Contribution	site en voie de destruction par le su ouessantîle aux pins brûlé à Plou passe) soyez plus respectueux de r	Yous violer la nature et ses habitants naturel Especes volatiles ,et faunes sauvages,encore ite en voie de destruction par le surtourisme alors que partout on parle de quota (Brehat nuessantîle aux pins brûlé à Plougrescant,sillon du talbert oiseaux plus qu'en poster.?. (asse) soyez plus respectueux de notre patrimoine naturel toujours le fric fric modèle economique ,à quand votre projet center parc aux sept iles ,on y viendra un jour ,voilà ce ous laisserez a nos enfants			
204	Anonyme			15/11/2024 16:51		
	Contribution	apres lecture des différents docume	ents, je suis convaincue que ce projet est un d	aberration		
		1				
205	Anonyme			15/11/2024 16:52		
203	Contribution	non au projet, non a la passerelle, l	non au tourisme de masse, stop à la destruc	tion		
206	Anonyme			15/11/2024 16:53		
200	Contribution	je vous confirme par la presente mon opposistion au projet				
	Anonyme			15/11/2024 16:57		
207	Contribution	pour limiter la sur frequentation et i vous pensez faire mieux, quand gro		telligent que agné que nous		
	Anonyme			15/11/2024 16:59		
208	Contribution	projet , non au projet, non au projet non au projet, non au projet , non a	u projet , non au projet, non au projet , non a r , non au projet, non au projet , non au proje u projet, ez conscience que ce projet est contraire a l	t, non au projet ,		
209	Anonyme			15/11/2024 16:59		
	Contribution	non au projet				
	Collectif L'espace réel	22530 Guerlédan	lespacereel@yahoo.com	15/11/2024 16:59		
210	Contribution		qu'il soit tenu compte de la voie de la raison q sitions soient reprises pour un respect de la n			

211	Anonyme		15/11/2024 16:59
	Contribution	non a la passerelle	

	Cécile QUÉNO		celabretonne@gmail.com	14/11/2024 10:20
212	Cécile QUENO  Contribution	Objet : Himalayenne De Guerledan  Bonjour, je m'appelle Céline Quéno. J'habite Caurel et je voudrais donner mon opinion sur le projet d'himalayenne prévue à Guerledan.  Est-il judicieux, de nos jours, de dépenser l'argent des contribuables alors que la dette publique atteint des sommets mirobolants et que nos services de santé, d'éducation et de police sont mis à rude épreuve?		
		» mais qui ne l'est plus vraiment. (Ca Est-il bien raisonnable de construire inquiétante (Ukraine, Gaza, Trump	c'est himalayenne dans une situation géop	olitique des plus

# Détail des contributions écrites – Registre de Caurel :

Dr. 112 6 12. 11 2024

FRANÇOIS DEMNAOT 24. KERIZULET 56 300 MALGUENAC

Objet : Consultation Relative AN PROJET DE PASSERFICE ME DESSUS DU LAC DE CAMERITANA

Bon Jone,

JE BURNALLANS VOUS FARRE PART DE MA COMPIÈLE O MOSHON
AN PROJET D'HYMA LAYENAR SUR LE LAL DE GUERLE DANS.
EN QUALITE DE DEFENDRUK DU DOUIT DE COMPOSE SUR LE BOIS
DE CAUREL ET DONC COMPAISSANT PARFAMENT LE L'EU
JE ME SENS L'ÉCITIE POUR DONNER UN AVIS ÉCIMIE SUR
CE PROJET. C'est en tout QUE SIMPLE OLOYEN OUE SE
M'INSURLE CONTOR.

- Notice Pays est Dans une situation Francière

  cultaniteure: Nous MANQUOUS DE DEDECINS, DER 4 ta

  D'holitant, DES CRÉCUES, DES CINEVES CONT FERMÉS

  Frute DE Moyens ...! Consent Pout en encore consumere

  DE L'ARGENT Public Pour CE CENRE DE Futilité!
- Notice vience et sereine que denen bent vos visteurs
- LE BOIS DE CAMBEL EST DEST FRÉGUENTE ET NOUS EN constatons l'impact sur la Foure et la Elone. Qu'novien des til Dece Bois avec les Moodo Visiteurs Que vous paroviez?

CE PROJET EST UNE CHIASTRUPLE ÉCOLOGIQUE, UNE NOUVElle GAREGIE FINANCIÈRE SUR DES FONDS Publics Et un NON-SENS ÉCONORIQUE.

PALLIENAL LE MONOVENABRE 2014

# Détail des contributions écrites – Registre de Guerlédan :

1

0 1	- 2024
da	quarleden entre les Communes de CAUREL et GUERLEGON. MURDE
BRETA	LONE est un bon projet et ceci pour plusieurs raisons!
	- développement Familique on Centre Bretagne
	- renforces le alypramis me accueraique de la région Centre Brota,
	- denner un signal fort aux entrepaises carisanales qui viennant
	de sinsteller
_	montrer que le Centre Brotogne peut évoluer dens ses
	propositions economiques et touristiques
	Michel PERAN - MUR DE BREFRGNE GUERLE

2

	ojet de Posser	Ale su	le lac	ties the tres
Conne	d'accord	Projet		
Ле	Kenie les Tous	isks.		•
Buchung	ne faire			acces of plantedom



Arrivé le 13 MOV. 2024

Je suis enterement en désaccord avac votre projet d'une passerelle reliant MUR à CAUREL.

Aujourd'hui, nous n'avons plus les moyens de gaspilles des vommes auxis importantes pur quelque chose qui ROPPORTE RIEN, car ce sera toujours le Contribuable qui participera à ce gachis.

Car il faut savoir que le contribuable de la communauté de Communes de Loure AC paie 30% de plus que n'importe que l'autre Communes bretonne.

Il serait plus logique et souhaitable de REHARSILITER lo. place sainte suzanne et entains coins de catte commune qui ont besoin d'être embellit, plus morderne, afin de donner plus de cachet à cette ville de Guérle DAN.

Ji donnai un avis favorable pour entreprendre un parc au murieu de l'ancienne Carrière voire un parc aquatique "PAYANT". Priêtez de faire gratuit aux touristes qui ne font certainement pas voire les communes de cette commune.

Jour n'étes pas sans savoir qu'il existe des gusses souétés spécialisées qui financent ces PROSETS qui vous rapporterons de la trésorèrie et cela contribuera au dévelopment touristique contrairement à votre fassuelle qui n'apportera RIEN.

CAUREL ou détriment de MUR. Car actuellement

au ROND POINT il n'ya absolument RIEN pour retenir le public, tout d'intérêt de l'aménagement d'un PARC aquatique ou Autre.

Puisque vous mons demandez votre Avis je tenais à le faire.

Je profite de ce couvrier pour signaler l'absence d'un panneau de droit de passage (flèches rouge et blanc au niveau de la chafelle ste suzanne (pris des garage PENAUT) car bien Souvent la voiture avrivant du centre ou autre pense qu'elle est en droit.

H'espère que mon courrier attireres toute votre attention.

Satutations.

Michel CORBAIC

### **CONCLUSION**

Porté par Loudéac Communauté, le projet de réalisation d'une passerelle himalayenne au surplomb du lac de Guerlédan, dont l'implantation concerne les communes de Caurel et de Guerlédan, a ainsi fait l'objet d'une concertation du public via la procédure dite de « Participation du Public par Voie Electronique ».

Les 216 contributions recueillies ont été formulées par des habitants des communes concernées par le projet, du territoire de Loudéac Communauté, voire des communes hors territoire intercommunal.

Ces contributions ont été, selon leurs contenus, classifiées par thématique (Cf. tableau p. 6). Il est proposé de reprendre une approche thématique générale en guise de conclusion en lien avec les réponses du maître d'ouvrage.

### **Tourisme:**

La passerelle himalayenne est perçue comme un atout touristique, un projet original et innovant, donnant une image positive du territoire et capable de contribuer à booster l'économie touristique. Les professionnels de l'écosystème touristique ont notamment manifesté leur enthousiasme quant à l'aboutissement de ce projet.

La passerelle apportera également une offre complémentaire aux activités déjà présentes sur le site du « rond-point » du lac, notamment autour de la randonnée, vue comme plus accessible et offrant des perspectives nouvelles en terme de valorisation patrimoniale (site des ardoisières).

La question du tourisme de masse est aussi posée et est motif d'inquiétude des citoyens, principalement sur la capacité de gestion des flux, de sécurisation des abords immédiats de la passerelle et de stationnements dédiés (l'impact sur l'environnement sera traité ultérieurement).

Cette notion de tourisme de masse est complexe à appréhender. L'exemple de comparaison avec le Mont-Saint-Michel (et ses 3 millions de visiteurs annuels) mentionné dans les contributions montre un décalage entre ce constat qui inquiète les citoyens et l'ambition affichée par le porteur de projet.

Rappelons que le nombre de touristes est estimé à 120 000 visiteurs annuel. Cette fréquentation agrège les flux observés actuellement de visiteurs sur le site et la hausse de fréquentation induite par le projet. Cette fréquentation a été estimée à partir de données provenant d'autres sites similaires en France (Gorges du Lignon, Monteynard) et des flux annuels observés sur le site de Bon repos.

Les contributions des citoyens interpelant le maitre d'ouvrage sur cette question de la gestion de ces flux de visiteurs ont bien été prises en compte par Loudéac Communauté. Cela renvoie à deux problématiques majeures : les stationnements et les cheminements pour accéder à la passerelle.

S'agissant de la question des stationnements, le postulat de départ volontairement pessimiste est de considérer que chaque visiteur utilise un véhicule pour se rendre sur le site de la passerelle (ce qui ne reflète pas la réalité, dans la mesure où 20-25 000 cyclotouristes fréquentent le site annuellement). Le maitre d'ouvrage démontre que les capacités d'accueil sont suffisantes avec les 3 prairies enherbées disponibles (1 à proximité du camping et 2 autres au niveau de l'anse de Landroannec), les stationnements existants en proximité ainsi que le parking de la gare.

En complément d'information, le parking de la gare fait actuellement l'objet d'une réflexion au niveau de la commune de Guerlédan pour son réaménagement.

En lien avec le volet environnemental, l'aménagement d'un nouvelle zone parking en proximité du site côté Guerlédan sera engagé et dimensionné en considérant l'étude de caractérisation des flux de visiteurs qui sera menée tout au long de la première année d'ouverture de la passerelle. Plusieurs scénarios sont envisagés et décrits afin de limiter l'impact en terme de consommation foncière.

La connexion avec la vélodyssée et la voie douce menant au centre-ville de Guerlédan est également évoquée par les contributeurs, en terme de sécurisation. 2 secteurs sont en effet identifiés sur le tracé (village de Kéryhuel), sur lesquels de la signalétique et de la sécurisation complémentaire sont prévus. La dernière portion de 300 mètres précédant l'arrivée au site du rond-point fait également l'objet d'une étude d'aménagement afin de rendre l'itinéraire exclusivement vélos/piétons, et donc sécurisé, du centre-ville au site touristique concerné.

### **Environnement:**

La thématique environnement, en y intégrant les notions de valorisation / dénaturation du lac, de préservation / perturbation du milieu et d'impact sur la biodiversité, constitue la thématique largement commentée au sein des contributions.

Les inquiétudes sur l'impact environnemental du projet sont majoritaires, même si des citoyens expriment également que la passerelle mettra en valeur le lac à travers un nouveau point de vue. Sont évoqués la dénaturation du lac, la détérioration du milieu, la destruction du bois, la bétonisation à outrance, la perturbation des écosystèmes naturels...

S'agissant de l'emprise foncière réelle du projet, point d'inquiétude des citoyens, le maitre d'ouvrage a bien intégré cette problématique et cherche pour cette opération à limiter au maximum la consommation d'espace. Les points d'ancrage (arrivées de la passerelle de chaque côté et massifs d'ancrage des câbles au vent) constituent une emprise au sol de moins de 20m².

Prenant en compte les nombreuses contributions relatives aux cheminements piétons/randonneurs, le maître d'ouvrage prévoit l'amélioration et la restauration des sentiers de randonnées existants côté Caurel et côté Guerlédan ainsi que l'aménagement d'un nouveau sentier (de 60ml) côté Caurel afin de relier la passerelle au GR. Le balisage, la signalétique directionnelle et de sécurité permettront de guider et gérer les flux de visiteurs, évitant leur dispersion dans le bois.

Le bois de Caurel - de propriété privée - n'est pas accessible au public, en dehors du cheminement composé de la passerelle et de sa connexion nouvellement créée jusqu'au GR ainsi que du GR dans son entier linéaire. Son ouverture annuelle s'étend de mars à octobre.

S'agissant de la problématique de coupe/abattage d'arbres, ce point est également motif d'inquiétudes des citoyens de voir les bois de Caurel et de Cornec dénaturés par ce projet. Le maitre d'ouvrage a travaillé à limiter l'impact du projet sur le milieu forestier. Côté bois de Caurel, 25 arbres seront abattus et 19 arbres côté bois de Cornec. Le travail sur ce point va se poursuivre avec le gestionnaire forestier du bois de Caurel, le Département des Côtes d'Armor et l'Office National des Forêts afin de poursuivre cet objectif de limitation de l'impact.

L'étude d'impact environnemental, menée du printemps 2023 à l'été 2024, a identifié la présence d'espèces protégées dans le périmètre du projet de passerelle himalayenne, et notamment certaines espèces de chauves-souris. Des mesures de protection et de mise en défens, souhaitées et formulées dans différentes contributions citoyennes, vont être mises en œuvre par le porteur de projet, en s'appuyant sur les préconisations formulées par l'association CAWA, mandatée pour une expertise spécifique par Loudéac Communauté (Cf.« Expertise des ardoisières du bois de Caurel »).

Pour compléter ce volet environnement, le mémoire en réponse rédigé à la suite de l'avis formulé par la MRAE, et intégré à la liste des documents accessibles dans la cadre de la PPVE, apporte des éléments de réponses aux contributions citoyennes qui font référence à cet avis en en reprenant certains passages :

## → Recensement des espèces animales :

« **Réponse du maître d'ouvrage** : l'état initial concernant l'avifaune est basé d'une part sur 4 visites diurnes (février, mi-avril, mi-mai, mi-juin) par temps clair et sans vent durant les 2 heures suivant le lever du soleil, et une visite nocturne (fin mars) à partir d'un itinéraire de prospection au sein des bois et en bordure du lac, et d'autre part sur une exploitation des données naturalistes disponibles (Extraction par polygone pour l'ensemble des groupes faunistiques au sein de la base de données Faune-bretagne.org (Voir tableau 8 page 96 de l'évaluation environnementale). Ces données sont suffisantes pour évaluer les enjeux avifaunistiques du site et les incidences potentielles du projet.

Concernant les reptiles, des plaques installées dès le mois de février ont été prospectées mi-avril, mi-mai, mi-juin et le 3 juillet par temps sec et ensoleillé. L'ensemble des espaces favorables aux reptiles autour des plaques ont également été observés (Affuts) durant 45mn lors de chaque visite.

Le projet consiste en l'installation d'une passerelle située de 10 à 15 mètres au-dessus du plan d'eau, ancrée sur les coteaux secs et boisés à une cote de 144 mètres d'altitude (soit 20 mètres au-dessus du plan d'eau) et à une distance horizontale de 50 mètres du lac. L'ouvrage n'interfère donc physiquement avec aucun des milieux susceptibles d'être fréquentés par des mammifères aquatiques. En outre, la fréquentation, strictement limitée à des sentiers existants, se fera en décalage temporel avec la principale période d'activité de ces espèces (Crépusculaire et nocturne). »

### → Impact sur la biodiversité :

**« Réponse du maître d'ouvrage** : compte tenu de l'ancienneté des activités présentes aux abords du projet et de l'absence d'état initial préalable à leur autorisation il n'est pas possible d'en évaluer précisément leur responsabilité dans la très faible fréquentation actuelle de ce secteur par l'avifaune. Le chapitre 4.3.2 démontre par ailleurs que le nouvel usage (Passage de piétons à plus de 10 mètres audessus du plan d'eau) n'aura pas d'incidence significative sur les quelques oiseaux présents.

Concernant la boucle empruntant la passerelle et les abords de l'anse de Landroanec, seul le tronçon occupé par la passerelle (275 m) sera nouveau. Le reste de l'itinéraire emprunte le Tour du Lac et le GR37 et est d'ores et déjà emprunté par des randonneurs, y compris au sein de l'Espace naturel sensible du département qui assure le suivi et l'entretien du sentier. La partie sud du Bois Cornec, incluse dans cet ENS, abrite par ailleurs une activité d'accrobranche qui a été jugée compatible avec le statut de ce bois.

La randonnée, exclusivement piétonne sur ce secteur, n'est pas en soi une activité dérangeante pour la faune, même en considérant l'augmentation de fréquentation due à la passerelle :

- Les usagers seront strictement cantonnés au sentier.
- Une large part de l'itinéraire se trouve en lisière du lac, légèrement en retrait dans le Bois et en partie basse de celui-ci, ce qui limite très fortement le risque de dérangement (Covisibilité, bruit) vis-à-vis de la faune présente au cœur du bois de Caurel et sur le lac (essentiellement le fond de l'anse de Landroanec, et en hiver). En l'occurrence, la passerelle et le tour du bois de Caurel seront clos en période de chasse (Mi-septembre à fin février; Voir carte ci-après).
- La période d'ouverture de la passerelle et en particulier celle où la fréquentation sera maximale coïncide avec les niveaux les plus bas du lac durant laquelle les oiseaux d'eau, nettement moins abondants, se trouvent à distance de l'itinéraire du fait du marnage important au fond de l'anse.
- Les hypothèses de distribution des randonneurs (Tableau 16 page 189 de l'évaluation environnementale : de 38 à 135 par jour), la localisation des sentiers (Voir supra), et la nature de l'activité (Piétons) permettent de conclure à une absence d'effet barrière vis-à-vis des déplacements de la faune (Chiroptères : activités nocturnes, déplacements aériens ; Avifaune : déplacements aériens ; Mammifères terrestres : déplacements essentiellement nocturnes). Il s'agit

en effet d'une pratique diffuse, douce, plutôt silencieuse à laquelle les espèces fréquentant le lac et ses abords sont accoutumées et qui n'induit aucun risque de discontinuité écologique ou de dégradation d'un réservoir écologique. Le risque de dérangement peut de ce fait être considéré comme négligeable comparativement à d'autres pratiques existantes sur ce site tel que la chasse, les travaux sylvicoles, ou l'accrobranche.

• A titre de comparaison, la notion d'effet barrière pour la faune terrestre est évoquée pour du trafic routier à partir d'environ 4000 véhicules/jour.

Comme il est mentionné dans l'étude (p 182 de l'évaluation environnementale), compte tenu de l'objet et des dimensions très réduites des aménagements (275 m de passerelle au-dessus du lac de Guerlédan ; Emprise au sol des extrémités de la passerelle = env. 15 m² ; Aire de stationnement = 5167 m²), de la distance au site Natura 2000 le plus proche (A 3 km à l'est : secteur Est du site « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du Daoulas » correspondant à la vallée du Poulancre), et de l'absence d'incidence sur des espèces d'intérêt communautaire susceptible de fréquenter à la fois le sentier, ses abords, et le différentes zones du site Natura 2000, le projet n'aura aucune incidence significative sur ce site. »

# → Impact sur les arbres :

**« Réponse du maître d'ouvrage** : comme il est indiqué dans l'évaluation environnementale, le Bois de Caurel et le Bois Cornec sont soumis au régime forestier. Le changement de destination (Installation d'une passerelle à chaque extrémité dans le cas présent) dans un ensemble boisé de plus de 2,5 ha (ce qui est le cas ici) nécessite une demande d'autorisation de défrichement, qu'il y ait ou non abattage d'arbre. Le Bois Cornec étant propriété départementale, cette demande est requise quel que soit la surface concernée par le défrichement.

Côté Caurel (Bois soumis à un Plan Simple de Gestion), la surface à défricher représente environ 360 m² et concerne 25 arbres ou arbustes (Donnée acquise suite à l'implantation précise du projet sur le terrain et à un levé topographique complémentaire en août 2024). »

### → Traffic routier - Place de la voiture :

« Réponse du maître d'ouvrage : le tableau 15 page 184 de l'évaluation environnementale, évalue le nombre de véhicules par jours liés à l'utilisation de la passerelle sur la base d'hypothèse formulées en préambule du chapitre 4.5.1. Selon cette simulation, le trafic supplémentaire induit pourrait varier de 100 à 360 véhicules (Rappel : hypothèse la plus défavorable). L'incidence de ce trafic sur la qualité de l'air est impossible à simuler avec précision en raison du faible nombre de véhicules concernés et des incertitudes sur la modalité de répartition au cours de la journée et sur les différentes routes permettant de rejoindre un point de départ de sentier menant plus ou moins rapidement à la passerelle. Une telle évolution ne justifie pas d'analyse quantitative de l'incidence sur la qualité de l'air dans un environnement naturellement aéré et très peu urbanisé.

Pour les mêmes raisons, et compte tenu de la volonté de privilégier un scénario alternatif favorisant les modes doux, l'impact de l'augmentation de trafic sur l'environnement sonore des riverains de routes locales peut être considéré comme négligeable.

L'incidence paysagère de la voiture sera limitée et négligeable en raison de la localisation du projet d'aire de stationnement, au nord des parkings du complexe sportif départemental et de l'accrobranche (Non perceptible depuis les espaces naturels environnant (Plantation d'une haie bocagère dense) et depuis la rue du Lac) et/ou d'une valorisation de l'espace situé aux abords de l'ancienne gare de Mûr-de-Bretagne.

Compte tenu de la dispersion des usagers sur les différents points d'accès au Tour du lac, impossible à définir dans le détail, l'augmentation sera en définitive limitée (quelques %) et ne nécessite pas d'aménagement de voirie spécifique. On notera par ailleurs que la prochaine mise à deux fois deux voies de la N164 fluidifiera le trafic aux abords de Guerlédan.

En réalité, une partie des usagers attirés par la présence de la passerelle se rendra sur site en bus (Tour opérators), à pied (Randonneurs effectuant tout ou partie du Tour du lac), ou à vélo (Proximité de la Vélodyssée). Des scénarios alternatifs à l'accès en voiture sont à ce titre présentés dans l'étude et sont destinés à favoriser ces modes de déplacement doux à partir du bourg de Guerlédan (Parking ancienne gare à proximité immédiate d'une voie verte). »

### → Accessibilité :

**Réponse du maître d'ouvrage** : les sentiers existants de part et d'autre de la passerelle sont totalement impraticables pour les PMR (Voir photos et descriptions dans l'étude d'impact).

A noter que la passerelle n'est pas soumise à la Loi sur l'accessibilité de 2005, n'étant pas un Etablissement Recevant du Public (ERP).

### → Mesures d'évitement ou de réduction :

- **« Réponse du maître d'ouvrage** : plusieurs mesures d'évitement ou de réduction sont au contraire détaillées dans l'étude d'impact. La MRAe signale d'ailleurs elle-même dans son avis que « l'implantation de la passerelle fait l'objet d'une justification environnementale satisfaisante, appuyée par des mesures d'évitement et de réduction pertinentes et détaillées. »
- "L'impact résiduel sur la biodiversité sera en définitive très faible (25 arbres ou arbustes côté Caurel et 19 côté Guerlédan dont aucun ne présente d'habitat effectif ou potentiel d'espèces protégées et/ou rares (Avifaune, chiroptères, insectes saproxyliques). Il s'agit en majorité de jeunes arbres montrant des signes de dépérissement, de chandelles, et de cépée. La plantation de haies bocagères (500 mètres) autour de la future aire de stationnement et le long du chemin menant à l'accrobranche compensera les abattages. La pérennité des arbres sera plus importante du fait qu'ils seront plantés sur pente faible et des sols relativement profonds contrairement à la situation des secteurs à défricher (Coteau à sols superficiels, secs et caillouteux, acides et oligotrophes). Cette mesure de compensation sera directement pilotée par Loudéac communauté et son service environnement. Les essences seront choisies au regard du contexte. Leur plantation et entretien seront suivis par le service environnement de Loudéac communauté. »

# → Mesures de suivi :

**Réponse du maître d'ouvrage** : le chapitre 6 décrit les mesures de suivi prévues concernant le risque de dérangement des chiroptères, l'état de conservation des pelouses et landes sèches, et le taux d'occupation des parkings existants et du nouveau parking côté Guerlédan. Le département sera associé aux suivis écologiques.

L'augmentation de la fréquentation des sentiers autour du lac pourrait profiter aux commerces existants dans différents sites et centre-bourgs sans qu'il soit possible d'anticiper sur les comportements individuels (Rappel : la passerelle vise avant tout à favoriser la pratique de la randonnée).

Le confort des usagers sera amélioré par la restauration de quelques portions de sentier (Elément mentionné dans l'étude d'impact).

L'accès à la passerelle depuis la future aire de stationnement ou de dépose se fera par deux points, entièrement sous maitrise foncière Loudéac communauté :

- Via un sentier dédié en partie existant et arboré qui contourne le camping communautaire par le sud puis rejoint le GR37 et la passerelle. Il n'aura aucune incidence sur les usages existants.
- Via un passage existant pour partie par le chemin accédant au parcours de l'accrobranche puis par une liaison nouvelle qui sera créée dans l'emprise foncière du camping Le Point de Vue, propriété de Loudéac communauté. Cet accès « nord » à la passerelle est présenté dans le dossier d'étude d'impact initial (page 216 à 220 de l'évaluation environnementale). Il n'y aura donc pas d'interférence ni de dérangement entre les randonneurs et les pratiquants de l'accrobranche et leurs encadrants ni avec l'activité du camping.

### **Finance**

# Réponse du maître d'ouvrage :

Le budget consacré à l'opération fait l'objet de contributions plutôt négatives. L'affectation de moyens financiers jugés important est un argument opposé au projet, les citoyens préférant que ces crédits soient fléchés vers des compétences du quotidien telles que la santé, l'école, le transport, les commerces...

Cela renvoie à l'exercice des compétences et au niveau de collectivités auxquelles celles-ci sont rattachées. Si la commune dispose de ce qui est appelé « clause générale de compétence », elle ne dispose pas nécessairement des moyens d'agir par exemple sur la santé (du ressort de Etat), l'école (Ministère de l'Education Nationale), les transports (du ressort de la Région).